

QUÉBEC ENTEND RÉAGIR L'adoption d'enfants haïtiens prend l'allure d'un trafic

L'auteur est coordonnatrice du Secrétariat à l'adoption, ministère des Affaires sociales du Québec.

Depuis quelques années, les Québécois se sont intéressés à l'adoption d'enfants en provenance d'Haïti. En effet, plusieurs centaines d'enfants ont été adoptés par des Québécois et d'autres sont en voie de l'être.

Le Secrétariat à l'adoption du Québec, ayant été à même de constater des abus dans ce domaine, a mis sur pied un mécanisme de contrôle pour assurer le respect des enfants venant d'ailleurs. Grâce à la collaboration des Centres de services sociaux, des directeurs de la Protection de la jeunesse et des autorités d'immigration concernées, ce mécanisme fonctionne assez bien et l'on peut dire que les adoptions ainsi réalisées le seront dans le plus grand intérêt de l'enfant.

LIZETTE GERVAIS

De plus, nous avons accrédité un organisme appelé «Accueillons un enfant» chargé d'agir au nom de l'État québécois pour la réalisation d'adoption en provenance d'Haïti. Au moment où ces lignes sont écrites, 38 dossiers d'adoption sont en cours de réalisation par le biais de cet organisme. D'autres le seront dans les prochains mois ou l'ont été dans les derniers mois. Des dizaines de dossiers sont en voie d'évaluation dans les diverses directions de la protection de la jeunesse pour des adoptions en Haïti ou ailleurs.

quel se trouvent les parents, attentent ce phénomène, «organisent» des adoptions, ne se préoccupent pas des lois et des aspects moraux, vont sur place et «recrutent» des enfants, profitent de l'état de désespoir des Haïtiens et s'autorisent de toute cette situation pour réaliser des adoptions rapidement, pas chères et sans en cadrement évidemment. Beau, bon, pas cher, un vrai «bargain»...

Le Québec acquiert mauvaise réputation

Malheureusement, cette petite minorité d'adoptants et d'intermédiaires a réussi à construire une mauvaise réputation à l'adoption internationale. Il y a de plus en plus de Québécois qui pensent «trafic» dès qu'il s'agit d'adoption internationale. Il y a de plus en plus de pays où les Québécois sont perçus comme des nuisances, le comportement de certains d'entre eux frisant le mépris comme au bon temps du colonialisme européen. C'est la réputation des Québécois qui en prend pour son rhume. Avons-nous même l'intention de faire d'Haïti notre première colonie?

La majorité des Québécois qui ont adopté ont pu comprendre qu'avoir du respect pour le peuple d'origine de l'enfant est essentiel et que ce n'est pas parce que les autorités sur place ont des contrôles et des frontières sous forme de passoire qu'il faut s'autoriser, comme certains, à faire n'importe quoi.

enfant, qu'ils soient plein d'amour pour ces enfants abandonnés, qu'ils soient émotivement engagés, quoi de plus normal!

Que de plus en plus de Québécois se regroupent pour aider des enfants en difficulté, notamment en assurant leur adoption lorsqu'ils ont été vraiment abandonnés (et non pris à leur mère et père directement), conformément aux lois et aux principes ci-haut énoncés, qu'ils fassent tout pour trouver un milieu adéquat à ces enfants, c'est notre vœu le plus cher.

Mais que certains, sous prétexte qu'ils ont un «droit» d'être parents et que «ça fait longtemps qu'ils attendent», se permettent de faire n'importe quoi, même après qu'on leur ait expliqué comment agir, sous prétexte qu'ils sont pressés; que d'autres profitent de cette situation pour encaisser une petite somme en agissant comme intermédiaire; que ces intermédiaires n'aiment pas la loi, se disent que ça ne compte pas et qu'ils peuvent poser à l'étranger tous les gestes qu'ils veulent et mentir effrontément quand c'est nécessaire, le Secrétariat à l'adoption ne l'acceptera jamais. Que certains Québécois se comportent en bon petit colonialiste, en bernant les autorités étrangères, le Secrétariat ne peut non plus l'accepter.

Mise en garde

Le Secrétariat à l'adoption rappelle donc:

— qu'il faut éviter de placer des enfants pour adoption dans un pays étranger sans que leurs parents par le sang se rendent compte que l'adoption rompra tous les liens entre eux et l'enfant;

— qu'il est toujours hasardeux de transplanter un enfant hors de son milieu culturel; il faut donc étudier les possibilités qui existent pour lui dans son propre pays (se méfier des adoptions hâtives en cas de troubles graves, de catastrophes nationales), tout spécialement lorsqu'il est âgé, car la transplantation sera particulièrement difficile et pénible;

— qu'il existe des enfants vivant dans une grande pauvreté matérielle qui font partie d'un groupe familial stable et pour lesquels l'unité de la famille doit rester primordiale: l'adoption est alors à déconseiller;

— que, par contre, il faut favoriser l'adoption des enfants plutôt que de les laisser indéfiniment dans des institutions;

— qu'il est nécessaire d'obtenir des renseignements et des garanties sur la famille des adoptants, dans l'intérêt de l'enfant étranger. Il ne faut pas que l'adoption d'enfants étrangers soit le recours d'adoptants qui ont été écartés dans leur propre pays pour des raisons morales, psychologiques ou autres;

— que les adoptions directes, conclues entre les parents de l'enfant étranger et l'adoptant, sans enquête ni intervention d'aucun organisme habilité, sont très dangereuses;

— qu'il faut s'assurer que les documents indispensables pourront être obtenus et que tous les consentements nécessaires ont été donnés sans pression d'aucune sorte et dans une forme qui soit légalement valable dans les deux pays; qu'il soit clair, en outre, que l'enfant pourra immigrer dans le pays des adoptants et acquérir leur nationalité.

Dans tous les pays riches du monde, les autorités font face à ce même défi dans la coopération internationale: aider sans nuire, exprimer une solidarité essentielle sans agir contre la population en créant encore plus de cahots. Quand il s'agit d'adoption internationale, le défi est encore plus grand parce qu'il concerne un aspect fondamental du grand défi de demain: le respect des personnes.

Ce défi, nous entendons le relever dans la dignité, au nom des Québécois, et dans le respect des plus élémentaires principes de solidarité internationale.

Appui au peuple argentin opprimé

Cette lettre à l'ambassadeur de l'Argentine au Canada, M. Hipolito Rafael Mariani, est endossée par les organismes suivants: Comité d'information et de solidarité avec le peuple argentin - CISPA; le Conseil québécois de la Paix; la Ligue des Femmes du Québec; le Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine; la CEQ: Développement et Paix; la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ); le Conseil central de Montréal (CCSN); la Confédération des syndicats nationaux (CSN); le Comité international de solidarité ouvrière (CISO); la Ligue des droits et libertés.

Monsieur l'ambassadeur,

Nous, soussignés, en tant que représentants d'organismes de la défense des droits humains, nous nous adressons à vous pour exprimer notre indignation la plus profonde au sujet du projet de la «loi de l'oubli».

Votre gouvernement reconnaît avoir commis des «excès» tout au long de la répression indiscriminée qu'il a effectuée contre le PEUPLE ARGENTIN. Ces «excès» donnent un résultat d'environ 30.000 personnes arrêtées et portées disparues par la suite. A ce chiffre vient s'ajouter celui des morts et des prisonniers qui ont été torturés physiquement et psychologiquement.

Les méthodes utilisées par les forces armées étaient, d'abord, celles de tout gouvernement répressif. Celles-ci ont été confirmées par les témoignages de victimes, ainsi que par les différentes commissions de droits, dont LA PRESSE du 30 avril 1983 fait mention. Tout cela a été récemment confirmé par le témoignage d'un ex-officier de la police argentine, Rodolfo Peregrino Fernandez. Celui-ci a admis à la Commission des droits humains de l'Organisation des Nations unies à Genève, être

au courant d'une liste portant les noms des disparus. L'ex-officier consultait périodiquement cette liste pour en rayer les noms des «disparus» qui venaient d'être assassinés. Parmi ces victimes de la dictature, se trouvaient des femmes enceintes, enlevées et traînées aux camps de concentration. On ignore le sort des centaines d'enfants nés en captivité, de même que le sort des enfants et adolescents qui ont été enlevés en même temps que leurs parents.

Nous appuyons sans réserve ces familles terriblement éprouvées, auxquelles votre gouvernement, manquant à la décence la plus élémentaire, a collé l'étiquette de «Folles de la Place de Mai» — oui, elles sont folles, mais folles de douleur, les mères, les sœurs, les grand-mères, qui lutent depuis six ans pour obtenir des nouvelles, qui exigent l'apparition EN VIE de tous les disparus, puisque quand ils ont été arrêtés, ils étaient bien vivants.

Nous nous prononçons CONTRE le projet de la loi d'amnistie, annoncé par votre gouvernement, cette loi qui blanchira les assassins et les tortionnaires qui ont le sang du peuple argentin sur la main.

Nous exigeons qu'ils soient jugés pour les atrocités qu'ils ont commises contre l'humanité, jugés par le peuple argentin, jugés par la communauté internationale.

Nous appuyons la réclamation des MERES DE LA PLACE DE MAI (lesquelles, à cause de leur lutte, ont été poursuivies et un certain nombre a même disparu), et nous exigeons le retour SAIN ET SAUF des 30000 Argentins, qui pèsent sur la conscience d'un monde civilisé et démocratique.

Nous, comme membres de la communauté internationale, nous exigeons que les responsables de ces atrocités commises contre l'humanité soient jugés et que la justice, une fois pour toutes, soit faite.



En matière d'adoption, il faut d'abord penser au bien de l'enfant. Mieux vaut souvent lui venir en aide dans son propre pays.

Mener une quarantaine de dossiers à la fois est un objectif acceptable. Si ce nombre devait augmenter, ce n'est pas en versant des sommes d'argent à des mères, à des intermédiaires douteux en Haïti ou à des intermédiaires douteux au Québec que ça se ferait. Ce n'est pas non plus en envahissant les bureaux des autorités d'Immigration au Québec et en Haïti ou les bureaux du Secrétariat. Ce n'est pas en agissant en catimini, à l'encontre des lois québécoises, et délibérément avec ça. Si ce nombre devait augmenter, c'est que plus d'enfants deviendraient disponibles à la suite soit d'abandon pur et simple soit d'un geste initié par les mères et les pères eux-mêmes, sans sollicitation de notre part ni encore moins de la part des parents adoptifs.

Les Haïtiens aiment leurs enfants

Les Haïtiens aiment leurs enfants. Leur culture, leur tradition, l'héritage de leurs ancêtres ne les portent pas naturellement à «donner» leurs enfants. Mais les conditions économiques dans lesquelles ils vivent les poussent souvent au désespoir. C'est ainsi qu'après y avoir vraiment pensé, ils sont amenés, le cœur gros, à abandonner leur enfant presque par amour pour lui, en espérant que son avenir sera meilleur que le leur propre.

Le déroulement de ce processus est complexe. Lorsqu'il se fait par une mère ou un père québécois, tous conviennent qu'il ne doit faire l'objet d'aucune pression ni d'aucune interférence. La loi a même beaucoup encadré le processus pour garantir le respect de ce cheminement chez les parents québécois qui s'apprennent à poser l'acte. Nous croyons qu'il faut démontrer le même respect à l'égard des parents étrangers.

Oui mais, voilà! Ce processus, certains le trouvent trop long à leur goût. Certains s'en moquent complètement; d'autres, lorsqu'on leur parle, ne nous entendent pas. Ce qui compte c'est eux-mêmes. Ils veulent, ici et maintenant, un enfant. Ils conçoivent que c'est un droit et ils entendent le réaliser. Ça fait longtemps qu'ils attendent et rien ne les empêchera d'agir. Ils n'aiment pas les fonctionnaires et les lois. «Ça coûtera d'ailleurs le prix que ça voudra!» D'ailleurs, une fois «l'investissement» fait, il sert d'argument pour convaincre: «Ça m'a coûté assez cher», disent certains.

Une minorité malheureusement agit en se déshonorant. Après des années de silence, il faut maintenant le dire et le dénoncer. Et qu'on ne nous dise pas que c'est dans l'ignorance que cette minorité agit. Bien au contraire, c'est une fois bien renseigné sur les procédures administratives et sur les lois en vigueur que certains agissent en la contournant. C'est après avoir parlé aux responsables des dossiers au Québec et à Port-au-Prince qu'ils montent les opérations. C'est même, une fois le tout complété, en appelant au Secrétariat pour narguer les responsables des dossiers d'adoption et se vantant d'avoir trouvé le «trou» dans la procédure ou dans la loi. Il ne faudrait pas non plus prétendre que les retards administratifs québécois, tout condamnables qu'ils soient, puissent justifier les gestes inadmissibles qui ont été posés récemment en Haïti.

Car c'est ce qui se passe actuellement. Sauf pour les cas que nous pilottons nous-mêmes, en collaboration avec «Accueillons un enfant», seul organisme accrédité pour agir, nous ne sommes pas en mesure de garantir l'avenir des enfants. Il faut mettre en garde les parents. A moins que vous approuviez cette façon cavalière de réaliser une adoption, méthode que nous n'approuverons jamais et que nous ne bonifierons sous aucun prétexte, tenez-vous loin de ces méthodes.

Ces dernières années beaucoup d'adoptions ont été réalisées par «Accueillons un enfant». Nous pouvons dire que, à moins de circonstances exceptionnelles, de 100 à 150 adoptions par année se réalisent en provenance d'Haïti par «Accueillons un enfant». Nous faisons tout pour que les adoptions soient de qualité assurant un succès sans lequel il est inutile de transplanter un enfant. Le Secrétariat à l'adoption n'est pas engagé dans une course aux enfants. Nous savons bien qu'il nous est impossible de régler les problèmes du tiers monde en «important» au Québec les 50 millions d'enfants en difficulté. Nous continuerons donc à réaliser toutes les adoptions de qualité que nous pouvons, sans frénésie.

Que des Québécois s'intéressent aux difficultés des enfants du monde, qu'ils soient émus de la situation et qu'ils veuillent poser un geste concret, le Secrétariat ne peut que comprendre cette forme d'ouverture sur le monde.

Que des Québécois veuillent réaliser un grand rêve en adoptant un

Voici 50¢ pour avoir le coup de foudre.



Essayez Nutella. Vous verrez qu'une crème à tartiner au chocolat et aux noisettes, c'est un délice!

Des noisettes fraîches, moulues, mélangées à du bon chocolat riche dans une crème à tartiner lisse et onctueuse. Vous en raffolerez en tartines ou en garniture pour vos desserts. Et quand vous aurez eu le coup de foudre pour Nutella, aucune autre tartinée au chocolat ne sera assez bonne pour vous.

50¢ Épargnez sur votre prochain achat de n'importe quel format **50¢**

Au Marchand: Ferrero Canada Ltd. vous remboursera la valeur nominale de ce coupon plus 8 cents de frais de manutention, à condition que vous ayez reçu ce coupon de votre client selon les termes de cette offre. Toute autre utilisation constitue une fraude. Ferrero se réserve le droit d'annuler ces coupons si la preuve (montrée sur demande) que vous avez respecté les termes de cette offre n'est pas jugée satisfaisante. Tous les coupons soumis deviennent la propriété de Ferrero Canada Limited. Valeur de rachat: 1/20¢. Pour remboursement, porter à HERBERT A. WATTS LTD., C.P. 2140, TORONTO, ONTARIO, M5W 1H1. Enregistrer vis-à-vis N° 120-02 sur la fiche du débit du coupon.

Cette offre expire le 31 mars 1984.

LA VIDEO PORNOGRAPHIQUE

La femme, l'ennemie à abattre

Comment expliquer l'absence de la presse, le 24 mai dernier, à la présentation du document visuel intitulé «La Vidéo pornographique», organisée par le Front commun contre la pornographie (qui a reçu l'appui d'un demi-million de personnes face à la loi 109)?

J'ai vu ce document et j'en ai éprouvé un véritable choc. J'ai pensé qu'il aurait pu s'intituler: Scènes de la vie sexuelle des bêtes sauvages. On y voyait de minables fauves anthropoïdes de l'espèce mâle, occupés à torturer leurs femelles, à les violer, les piétiner, les faire copuler avec des porcs, les massacrer, les égorger, les tuer à petit feu ou à bout portant, tout ça soi-disant pour exciter sexuellement leurs spectateurs-voyeurs.

Je m'attendais à tout moment à ce que la SPCA fasse irruption dans la salle et arrête la projection en invoquant des «raisons humanitaires». Mais je me trompais en comparant ces êtres malsains à des bêtes sauvages. Un tel comportement n'existe pas chez les animaux, même les plus féroces. Il est le privilège exclusif de l'«homo sapiens».

Qu'ils soient réels ou simulés, ces actes propagent la haine mortelle des femmes dans le but de les détruire, au même titre que la propagande nazie propageait la haine des juifs dans le but de les conduire au génocide.

Car nous n'en sommes plus à la porno de papa, bête et répétitive, où les femmes n'étaient traitées que comme des objets... qu'il ne fallait pas casser si on voulait continuer à s'en servir. On assiste aujourd'hui à une escalade de la violence dans la pornographie, escalade qui se répercute dans la vie, comme un phénomène de cause à effet: la violence faite aux femmes sous toutes ses formes suit en intensité celle qui est montrée dans les films. Les policiers de Gatineau rapportent qu'un grand nombre de viols se commettent immédiatement après le visionnement de spectacles pornographiques.

Dans «L'Envers de la nuit» (Ed. du remue-ménage), Ann Jones écrit: «Toutes les deux ou trois secondes, quelque part aux Etats-Unis, une femme ou une jeune fille est frappée, battue, attaquée à coups de poing, à coups de pied ou à la hache, étranglée, violée, sodomisée, mutilée ou assassinée. Elle y perd un oeil, un rein, son bébé ou la vie. Voilà les faits. (...) Pas besoin de se torturer l'esprit pour comprendre qu'un genre culturel qui se plaît à décrire l'exploitation physique, l'humiliation et le meurtre des femmes, encourage (enseigne, en fait) le comportement qui (s'en rend) responsable.»

Micheline Carrier, qui est l'auteure de documents remarquables sur le sujet, nous informe que la pornographie enfantine existe partout, y compris au Canada, et que les viols d'enfants se multiplient.

et à l'impuissance parce que terrorisées devant ce spectacle plus menaçant que jamais? Heureusement qu'au Québec, un fort courant d'opposition à la pornographie s'est développé dans divers mouvements de femmes, comme aux Etats-Unis.

Le projet de loi 109 défie cette opposition. Aussi incroyable que cela puisse paraître, il existe de bons apôtres à l'esprit «libéral» dit de gauche, qui militent en faveur de la circulation de ces films au nom de la «liberté d'expression». Ces intégristes de la religion phalocrate qui immolent encore des femmes sur l'autel du Phallus, montrent qu'ils sont incapables de la moindre évolution. Ils essaient encore de nous faire croire, comme Freud en son temps, que l'instinct sexuel mâle est si agressif qu'il doit être assouvi au moyen de fantasmes sado-masochistes. «Ne nous enlève pas la pornographie, sinon vous lâchez les fauves» (S. Griffin). Ils jettent la confusion dans les esprits en faisant de la porno une question d'ordre moral et non de sexisme, ce qui leur permet de se gargariser avec le mot «censure», s'ils sont conséquents avec eux-mêmes, ils réclameront que soient autorisées la propagande haineuse contre les gens de race noire ou de race juive, la torture systématique dans la vie comme sur l'écran, etc. Ils seront d'accord avec les entremetteurs de Pigalle qui, pour la somme de 1000 F (166\$), permettent aux touristes d'assister à de réel-

les clitoridectomies pratiquées sur des Africaines de six ans pendant que des chants exotiques tentent de couvrir les cris des suppliciées. (Le Monde. 11.3.83)

Il faut dire que la France s'appête à se doter d'une loi anti-sexiste explicite, ce qui éliminera le critère d'ordre moral, notamment dans le jugement des films. Si le Québec s'était doté d'une telle loi, les auteurs de la loi sur le cinéma et sur la vidéo seraient dans l'obligation de légiférer dans l'esprit de la réglementation du CRTC concernant les stéréotypes sexuels.

Si nous n'en sommes pas encore là, c'est que l'industrie de la porno est trop rentable, non seulement pour le capital privé, mais aussi pour les coffres de l'Etat.

Est-ce là la première étape d'un nouveau génocide? Que peut-il nous arriver de pire? La porno s'insère dans la séquence patriarcale comme l'inscription du vrai visage du patriarcat, enfin découvert. On peut y lire en clair la signature éclatante des hommes sur le plus grand crime de l'histoire, enfin avoué. Quand je pense aux femmes réelles qui servent de pâture à la fiction meurtrière des cerveaux masculins, je me rends compte et j'écris, la mort dans l'âme, que la crucifixion continue et que ce sont les femmes, comme toujours, que l'on crucifie.

Louky BERSIANIK
Verchères

Un appel de soeur Pauline

J'ai connu soeur Pauline Lagacé, cette extraordinaire religieuse québécoise, née à St-Hyacinthe, à l'occasion d'un voyage au Liban, il y a quelques années, en compagnie de mon mari, Gérald Danis, et de notre poète national, Gilles Vigneault.

Lors de mon séjour à Beyrouth, j'ai visité à deux reprises son orphelinat qui se trouve dans la ville voisine de Jounieh, où je racontais des histoires à ses petits orphelins. Je peux vous dire qu'à ce moment-là, cette religieuse faisait des prodiges pour réussir à nourrir tout son petit monde.

Je viens de recevoir une lettre très émouvante de mon amie soeur

Pauline. Elle me dit qu'étant donnée la guerre, la situation est intenable et elle espère que ses amis du Québec ne l'oublieront pas en lui envoyant du secours financier par l'entremise de l'oeuvre de la Propagation de la Foi. «Tout est sombre et lugubre, les canons tonnent à nouveau, semant la mort et faisant encore de nombreux orphelins», m'écrit-elle.

Elle fête cette année le 25e anniversaire de son foyer de charité, mais il n'y aura pas beaucoup de joie pour célébrer ce jubilé. Elle manque de tant de choses.

Bon courage, soeur Pauline!

Tante Lucille

Que ce soit

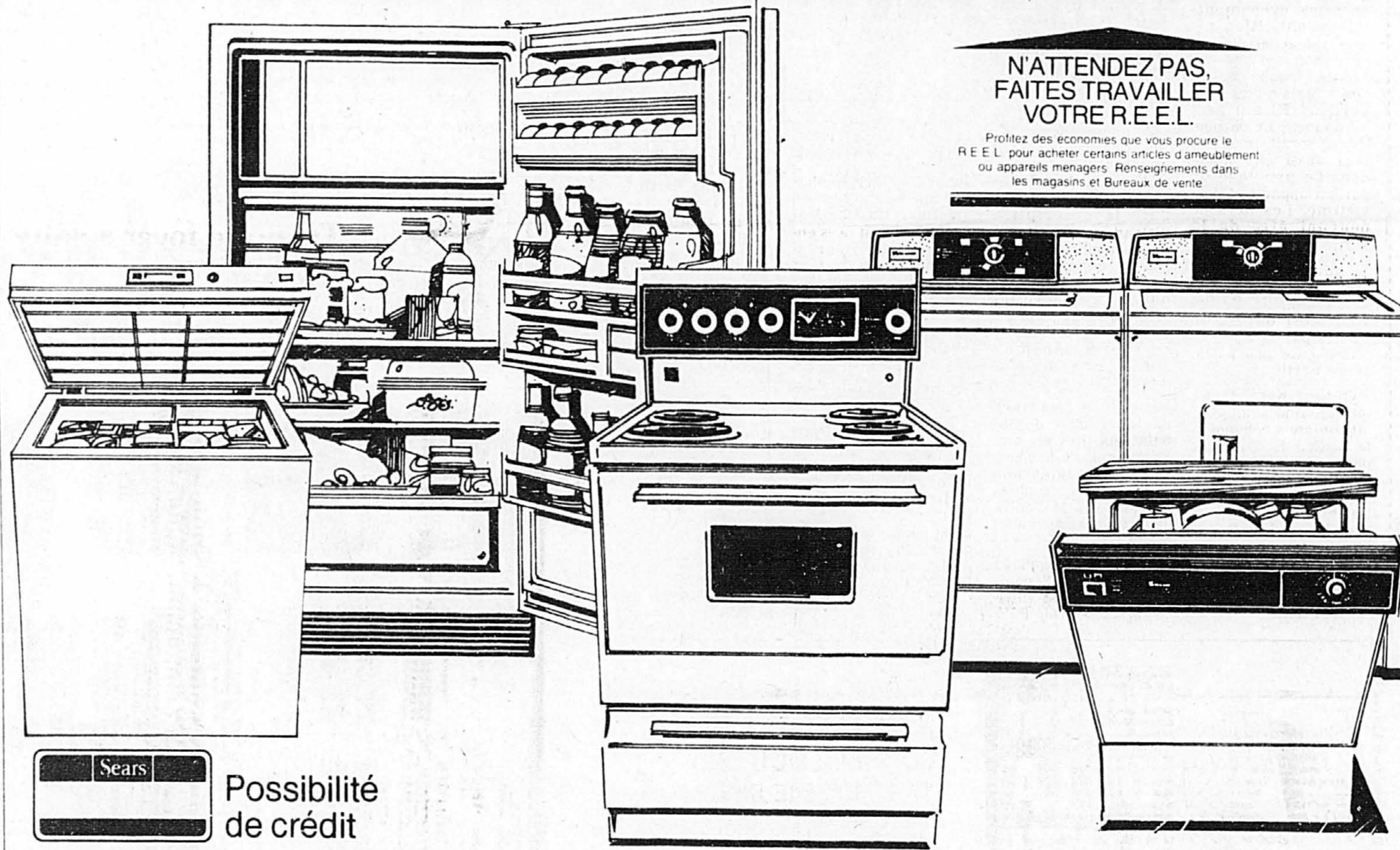


VOYEZ D'ABORD NOTRE RUBRIQUE 627 DANS LES ANNONCES CLASSEES



Des rabais, des affaires

Profitez des bons rabais et des aubaines exceptionnelles pendant le 30^e anniversaire Sears!



N'ATTENDEZ PAS, FAITES TRAVAILLER VOTRE R.E.E.L.

Profitez des économies que vous procure le R.E.E.L. pour acheter certains articles d'aménagement ou appareils ménagers. Renseignements dans les magasins et Bureaux de vente

Sears Possibilité de crédit

Congélateur-coffre Kenmore 7.5 pi³, modèle économisant l'énergie
359⁹⁸ ch.

Ce congélateur est parfait pour ceux qui ont peu d'espace à la maison. Modèle compact qui vous permet quand même de faire provision d'aliments. Isolation 2 1/2" de mousse dans le fond et les parois, 1 13/16" de fibre de verre dans le couvercle. Intérieur enduit d'époxyde, un panier. Bouton de contrôle de la température, serrure. Pour 260 lb. Blanc. 447 420 720 DL.

Pratique réfrigérateur 10.0 pi³
469⁹⁸ ch. Ord. 499,98 \$

Modèle compact parfait pour le chalet ou même à la maison si vous avez peu d'espace. Intérieur aménagé pour un maximum de rangement. Deux clayettes amovibles, hydrateur au haut, hydrateur toute largeur au bas, râtelier à oeufs, beurrier. Section congélateur pour 49 lb. Dégivrage manuel. Blanc. Série 467 493 110. Couleur amande 10 \$ de plus. Renseignez-vous au sujet de nos modèles avec charnières à gauche.

Cuisinière 30" à bas prix, modèle à four automatique
489⁹⁸ ch. Ord. 519,98 \$

Cette cuisinière Kenmore à prix économique est de fonctionnement aussi fiable que notre meilleure cuisinière. Four programmable par horloge; le repas est prêt à votre réveil. Hublot vous permettant de voir les aliments qui cuisent. Gril à chaleur réglable. Blanc. 227 460 020 DL.

Lave-vaisselle Kenmore qui facilite le travail
449⁹⁸ ch. Mobile Ord. 519,98 \$

Ce lave-vaisselle Kenmore sera une aide grandement appréciée dans la cuisine. Il vous permettra d'économiser temps et énergie grâce à son cycle économique (économiseur d'eau). Réglages par cadran pour: lavage normal ou chauffe-assiettes. Séchage à air chaud ou séchage économique à air froid. Blanc. Série 267 472 421. Couleur amande 10 \$ de plus. **Modèle à encastrer à prix encore plus bas.** Panneaux réversibles de couleur. 267 472 300 DL. Ord. 489,98 \$.....399,98 \$ ch.

Laveuse à 4 programmes et agitateur Roto Swirl
499⁹⁸ ch. Ord. 519,98 \$

Programmes: cotons/tissus robustes, lavage court pour linge peu sali et ne nécessitant pas un grand cycle complet de lavage, rinçage, essorage. Agitateur Roto-Swirl à pales courbées qui font en sorte que le linge soit nettoyé efficacement. Niveau d'eau préréglé, 2 combinaisons de températures lavage/rinçage. Blanc seulement. 267 442 800 DL.

Sécheuse à 2 programmes qui complète l'ensemble
319⁹⁸ ch. Ord. 359,98 \$

Combinez ces deux appareils et vous êtes assurés que vos vêtements sont bien nettoyés. Avec cette sécheuse Kenmore vous obtenez la garantie d'excellence d'un travail bien fait. Programmes: cycle minuté à air chaud pour les charges normales, culbutage à air froid. Température préréglée. Bouton de mise en marche/minuterie. Blanc seulement. 267 482 000 DL.

Commandes téléphoniques acceptées. Appareils Kenmore. Rayons 22-26-46-47.



La pornographie se fait de plus en plus violente. Où s'arrêtera-t-elle?

Dès le début du document visuel du FCCP, il est dit que la porno n'est pas un concept mais une industrie. De huit milliards de dollars, seulement en Amérique du Nord. Souvent réalisée à même du matériel «livre». Personne n'ignore l'existence du «snuff» où les actrices sont réellement démembrées et assassinées.

Laura Lederer, qui a réuni les textes de «L'Envers de la nuit», fait état de la désensibilisation qui se produit chez les consommateurs de porno, à force d'assister à une victimisation systématique des femmes. Jusqu'à maintenant, 95% d'entre eux n'étaient que des hommes. A partir de la loi 109 (qui sera votée fin juin), les femmes et les enfants en consommant de gré ou de force à la maison, puisque le gouvernement du Québec entend abandonner toute juridiction sur le contenu des films commercialisés ailleurs qu'en salles de cinéma et brasseries.

Je me dis que si le gouvernement avait comme intention de dégoûter les femmes à tout jamais de la sexualité masculine, il ne s'y prendrait pas autrement. Car la porno qui associe la violence à la sexualité, dépouille les hommes et les femmes de cette sexualité, pour ne faire subsister que la domination et l'humiliation. La bande sonore ne cesse de répéter à celle qu'on viole et torture, que c'est elle, la garce, qui est coupable de ce qui lui arrive. A ce titre, on pourrait associer les promoteurs de la loi 109 aux tenants de la tradition chrétienne d'extrême droite qui a toujours considéré la sexualité humaine comme suspecte et la femme comme une occasion de pécher et l'ennemie numéro un de l'homme. Et c'est cette idée réactionnaire de punition qui ressort nettement de ces films: la femme est l'ennemie à abattre.

Si la porno «dure» entre dans nos maisons avec la télé payante, comment allons-nous réagir? Allons-nous en être des consommatrices aliénées et y devenir insensibles nous aussi? Allons-nous nous sentir réduites au silence

Offerts dans les 23 points de vente Sears de Montréal et ses environs

Dans nos magasins	Mail Champlain, Brossard.....465-1000	Dans nos bureaux de vente par catalogue:	LaSalle.....363-8120
Place Vertu.....	Carrefour du Nord, Saint-Jérôme.....432-2110	Beloil.....464-4000	Longueuil.....679-1160
Ville Saint-Laurent.....333-5222	Carrefour Richelieu, Saint-Jean.....349-2651	Boucherville.....641-1240	Montréal-Nord.....323-9410
Les Galeries d'Anjou, Anjou.....353-7770		Châteauguay.....691-6920	Pincourt.....453-7730
		Chomedey.....687-4811	Pointe aux Trembles.....645-2321
		Duvernay.....668-6600	Pointe-Claire.....694-4720
		Fabreville.....622-6300	
		Lachine.....637-5571	

Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi, de 9h30 à 17h30; Jeudi, vendredi, de 9h30 à 21h; samedi de 9h à 17h.



ORADOUR

Trente-neuf ans après le drame

Oradour. Le nom éveille des souvenirs douloureux. Oradour symbole. Le village du Limousin ne cesse d'interpeller. Pourquoi? Comment? L'humain capable, par inhumanité, du pire. Oradour, détruit le 10 juin 1944, entre dans l'histoire.

Les survivants rappellent la mémoire des victimes. Témoigner, toujours témoigner. Ces mêmes survivants ne dénoncent-ils pas d'autres Oradour.



Heinz Barth, condamné la semaine dernière à l'emprisonnement à perpétuité.

Village détruit, brûlé, anéanti, le 10 juin 1944, tel est le sort d'Oradour. 642 victimes. A Oradour, Barth tue lui-même vingt personnes. Il donne l'ordre d'incendier les immeubles de la Place du Marché. Au procès de Bordeaux, selon les témoignages des exécutants eux-mêmes, il ressort que le lieutenant Barth harangua la colonne nazie par ces mots: «Aujourd'hui, vous allez voir couler le sang.» (Voir le livre d'une grande lucidité de l'écrivain danois Jens Kruse, Oradour-sur-Glane, paru à Paris, chez Fayard, en 1969, 183 p.)

La 3e compagnie du 1er bataillon du régiment «Der Führer», division «Das Reich», avait le triste privilège de comprendre dans ses rangs des Alsaciens qui pour leur défense invoqueraient l'incorporation de force. La présence de Français dans le crime fera poser la question de la responsabilité. Qui est responsable? Celui qui donne les ordres ou celui qui les exécute? La France se divisera sur le principe d'amnistie accordée aux Alsaciens par le Parlement français.

Au procès de Bordeaux, on ne trouvait parmi les accusés qu'un adjudant, un sergent et dix-neuf soldats. Au tribunal, on sépare les Alsaciens, à leur demande, des Allemands. Jusqu'en 1966, à l'entrée des ruines d'Oradour deux poteaux d'infamie indiquaient, l'un, les noms et adresses des SS Alsaciens, l'autre, les noms des trois cent dix-neuf députés ayant voté la loi d'amnistie. Le procès de Berlin-Est se distingue du procès de Bordeaux par le fait que Heinz Barth, le 10 juin 1944, portait le grade de lieutenant, et qu'il fut un des responsables des crimes commis à Oradour.

À Oradour, l'abîme a été atteint. On n'expliquera jamais l'inexplicable. On ne justifiera pas davantage l'injustifiable. L'éradication du village d'Oradour et le martyre de sa population, ces événements ne peuvent s'effacer de la mémoire humaine. Le souvenir est une nécessité. Un devoir. Une obligation.

N.D.L.R. — Heinz Barth a été condamné mardi dernier, 8 juin, à l'emprisonnement à perpétuité.

ELIE FEUERWERKER

Trente-neuf ans après le drame, Oradour hante toujours. Souvenir, commémoration. Effacer, gommer le mal, on a beau s'y évertuer. Impossible. Dans le drame shakespearien de Macbeth, le sommeil même n'est plus un repos. Echapper à sa conscience, vaine tentative. Assoupie, refoulée, elle peut s'éveiller, même tard. Parfois, trop tard. Derrière le masque, l'être de chair et de sang ne peut se tromper lui-même, indéfiniment. A moins qu'il ne reste sourd et aveugle à sa condition humaine. Ou prisonnier de son image. La comédie tourne alors au tragique...

Le temps, dit-on, pense les blessures. L'action du temps est souvent, en effet, réparatrice. Mais l'homme est mémoire. Certains actes, certains événements l'obsèdent. Rien n'y fait. La générosité du pardon a souvent été prônée. L'oubli, certes non... Mais qu'est-ce le pardon? Et qui peut pardonner? Le pardon, dit-on, serait amour. Il peut aussi être abandon. Le privilège du pardon appartient à la victime. Les tiers ne peuvent être de la partie.

Le mercredi 25 mai 1983, devant la chambre criminelle Berlin-Est, s'est ouvert un procès pas comme les autres. Le procès de Heinz Barth.

Pendant près d'une quarantaine d'années, un homme a échappé à la Justice. Il ne menait pas une vie clandestine. Il vivait, sous son nom véritable de Heinz Barth; homme d'affaires, citoyen de la République démocratique allemande (RDA). République qui n'a pas su abandonner le sinistre pas de l'oeil...

Le condamné par contumace du tribunal militaire de Bordeaux en 1953, âgé de soixante-deux ans, marié et père de deux enfants, trente-neuf ans après le drame du 10 juin 1944, se retrouve dans le box des accusés. A Berlin, l'ancienne capitale du Reich. Aux crimes à Oradour, s'ajoutent ceux de l'exécution de 92 personnes, en Bohême et en Moravie, en juin-juillet 1942.

«C'était un village comme il y en a tant d'autres en France. Un village en apparence sans histoire.» Ainsi débute la description d'Oradour-sur-Glane, digne du pinceau de Corot qui apprécia cette région, dans l'ouvrage que lui consacre les «Archives du Service de recherche des crimes de guerre ennemis» (Office Français d'Édition, 1945, 148 p.).

En 1944, la population du bourg était de 405 habitants. Dès les premiers mois de la guerre, des réfugiés lorrains vont s'y replier. On comptera 54 d'entre eux, parmi les victimes.

A 14 h 15, le samedi 10 juin 1944, la 3e compagnie du 1er bataillon du régiment «Der Führer», division «Das Reich», pénètre dans Oradour. Le village vivait hors de la guerre. Comme si elle n'existait pas, presque. De mémoire d'homme, les seules troupes allemandes aperçues auparavant à Oradour, l'avaient été le 11 novembre 1942, lors de l'occupation de la zone libre. Le village paisible, où il fait bon vivre, va connaître l'enfer. Le martyre. Femmes, enfants, vieillards, malades, personne n'était supposé en échapper.

Pourtant, 24 personnes ont pu se cacher ou s'enfuir. Martial Machefer réussit à s'enfuir. Robert Hebras, Marcel Darthout et Yvon Roby survivent au massacre. Avec Maurice Beaubreuil, ils sont venus à Berlin-Est, fin mai 1983, témoigner à nouveau. En 1953, ils étaient déjà témoins à charge, devant le tribunal militaire de Bordeaux présidé par un magistrat civil, M. de Nussy-Saint-Saens, entouré de six juges militaires, officiers membres de la Résistance. Dès novembre-décembre 1944, les témoignages de Roby, Darthout et Machefer, figurent parmi les premiers recueillis.

Réplique au Conseil du patronat

M. Ghislain Dufour, vice-président-exécutif du Conseil du Patronat.

Un article de Pierre Vennat rapporté dans LA PRESSE du 26 mai votre mécontentement devant le peu de gradués en sciences au Québec.

Vous n'avez rien compris. Vous pouvez devenir immédiatement ministre de l'Éducation au Québec: vous êtes qualifié.

Cette situation dure depuis un moment et elle s'empirera. Les universités y ont peut-

être une part de responsabilité mais d'autres (dont le MEQ, les commissions scolaires et votre organisme) devraient ressentir lourdement le poids de ce dossier.

Depuis des années certains organismes liés au monde de l'enseignement (surtout l'Association des Professeurs de Sciences du Québec) ont prévu cette funeste situation (le manque de gradués en sciences) et ont offert leur collaboration pour qu'on l'évite. Les res-

ponsables ont fait la sourde oreille: les responsables veulent un virage technologique instantané, sans préparation, sans système scolaire bien architecturé. Alors maintenant, on récolte des miettes... dont vous devriez vous régaler.

Tous ces maudits profs qui réclament des conditions viables pour les élèves aussi, des programmes pour redresser la situation et non pour confirmer la médiocrité comme le font ceux du MEQ, tous

ces maudits profs que la partie patronale adore voir «planter» par le gouvernement et qui se ramassent avec des tas d'élèves dans des locaux inappropriés à enseigner des miettes, tous ces maudits profs avaient prévu et dénoncé cette situation depuis longtemps. Vous avez un retard!

Laissez les universités tranquilles maintenant que vous et vos collègues gouvernementaux en avez fini avec le secondaire et le primaire. Car c'est ex-

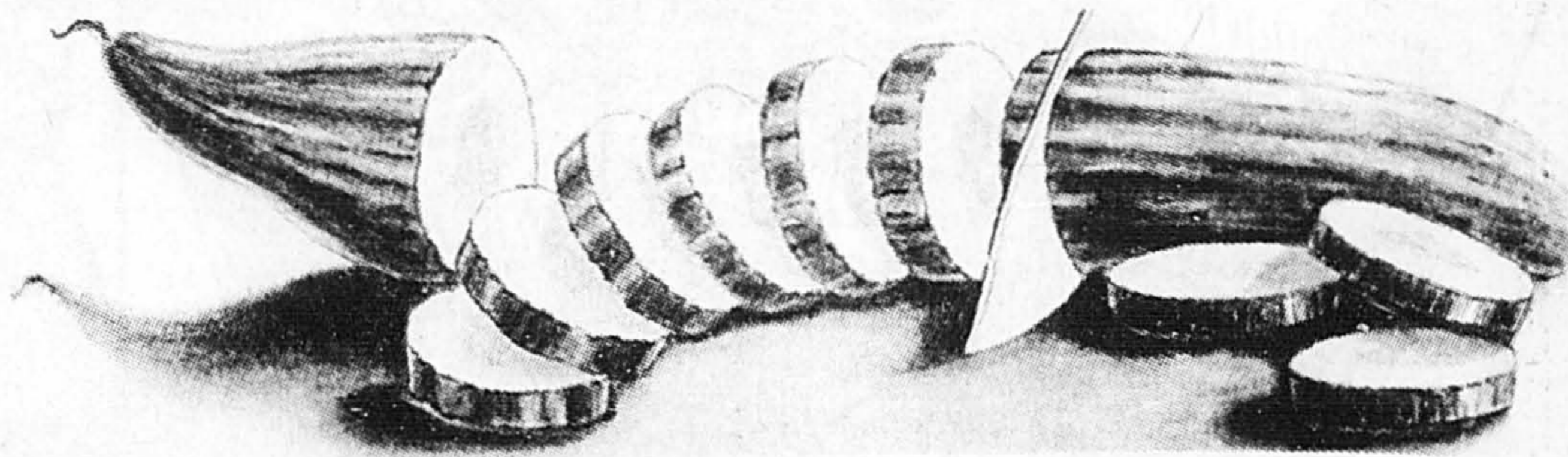
actement là que ces futurs non diplômés en sciences perdent le goût d'étudier, comme celui d'enseigner pour les profs.

Tenez-vous debout, si cela peut vous arriver, et dénoncez le MEQ comme il se doit. Ou bien fermez-la.

Le virage technologique ne vous sera pas offert en cadeau sur un tapis d'étudiants échoués!

Jean W. LAROCHELLE
Longueuil

n'importe comment vous le tranchez...



Toujours Frais, Toujours Plein de Saveur.

LES CONCOMBRES DE SERRE DE L'ONTARIO... au goût agréable et dépourvu de graines
DISPONIBLE MAINTENANT À VOTRE MARCHÉ LOCAL

TREMPETTE CRÈMEUSE AU CONCOMBRE

1/2	CONCOMBRE DE SERRE, coupé en dés bien égouttés	1/2	2 c. à table	Jus de citron	30 mL
1/2 tasse	Yogourt nature	125 mL	2 c. à table	Persil frais haché	30 mL
1/2 tasse	Sauce à salades	125 mL	1/2 c. à the	Sel	2 mL
			1/4 c. à the	Poivre noir	1 mL

Mélanger les dés de concombre, le yogourt nature, la sauce à salades, le jus de citron, le persil, le sel et le poivre. Couvrir et réfrigérer jusqu'au moment de servir. Utiliser pour faire trempette avec des légumes frais ou comme garniture à salades.

Quantité: 1 1/2 tasse.



De notre foyer à votre foyer... Toujours Frais, Toujours Plein de Saveur.

L'association des Producteurs de légumes de serre de l'Ontario

Savouriez-nous!

Cordon Bleu Cretons Tête fromagée Poulet Foie A SAVEUR BAR-B-Q

- Quatre nouveaux pâtés dignes du bon goût Cordon Bleu.
- Quatre nouveaux produits inspirés de la tradition de chez nous.
- Quatre pâtés disponibles en deux formats pratiques munis de couvercles amovibles.
- Quatre coupons-rabais pour vous permettre de nous savourer.

NOUVEAU
Économisez 30¢ sur un des pâtés suivants: tête fromagée, poulet, foie à saveur bar-b-q et cretons, format 85 g.
Au moment J. R. Dumont. Les deux remboursements de bon à la valeur nominale plus les frais de manipulation de 7¢. Limite pourvu que vous le receviez d'un coupain. Les factures prouvent l'achat des stocks suffisants pour couvrir le remboursement. Les stocks d'achat doivent être présentés sur demande. Envoyez ce bon à J. R. Dumont, Ltd. C.P. 3000, Saint-Jean, N.B. E2J 4L3. Limite d'un seul coupon par achat. Ce bon expire le 1er septembre 1984.

30¢ 2703059H

NOUVEAU
Économisez 60¢ sur un des pâtés suivants: tête fromagée, poulet, foie à saveur bar-b-q et cretons, format 198 g.
Au moment J. R. Dumont. Les deux remboursements de bon à la valeur nominale plus les frais de manipulation de 7¢. Limite pourvu que vous le receviez d'un coupain. Les factures prouvent l'achat des stocks suffisants pour couvrir le remboursement. Les stocks d'achat doivent être présentés sur demande. Envoyez ce bon à J. R. Dumont, Ltd. C.P. 3000, Saint-Jean, N.B. E2J 4L3. Limite d'un seul coupon par achat. Ce bon expire le 1er septembre 1984.

60¢ 2703219H

NOUVEAU
Économisez 30¢ sur un des pâtés suivants: tête fromagée, poulet, foie à saveur bar-b-q et cretons, format 85 g.
Au moment J. R. Dumont. Les deux remboursements de bon à la valeur nominale plus les frais de manipulation de 7¢. Limite pourvu que vous le receviez d'un coupain. Les factures prouvent l'achat des stocks suffisants pour couvrir le remboursement. Les stocks d'achat doivent être présentés sur demande. Envoyez ce bon à J. R. Dumont, Ltd. C.P. 3000, Saint-Jean, N.B. E2J 4L3. Limite d'un seul coupon par achat. Ce bon expire le 1er septembre 1984.

30¢ 2703059H

NOUVEAU
Économisez 60¢ sur un des pâtés suivants: tête fromagée, poulet, foie à saveur bar-b-q et cretons, format 198 g.
Au moment J. R. Dumont. Les deux remboursements de bon à la valeur nominale plus les frais de manipulation de 7¢. Limite pourvu que vous le receviez d'un coupain. Les factures prouvent l'achat des stocks suffisants pour couvrir le remboursement. Les stocks d'achat doivent être présentés sur demande. Envoyez ce bon à J. R. Dumont, Ltd. C.P. 3000, Saint-Jean, N.B. E2J 4L3. Limite d'un seul coupon par achat. Ce bon expire le 1er septembre 1984.

60¢ 2703219H

Important: Pour les apprécier davantage, servez-les froids.
® Marque déposée de Cordon Bleu International Ltée.

10 km DE LA SANTÉ
LE SAMEDI
6 AOÛT 1983

LE 10 KM DE LA SANTÉ, MOI JE LE COURS... POUR MON MIEUX-ÊTRE et au profit de la Fondation hospitalière Maisonneuve-Rosemont

Commandité par

Tous les participants du 10 km de la santé recevront au fil d'arrivée un T-shirt «Moi j'ai couru».

En vous inscrivant, vous recevrez un billet gratuit pour assister au match Manic/Cosmos après la course. Parents et amis pourront encourager les coureurs à leur arrivée au Stade et les accompagner au match de soccer.

Inscrivez-vous dès maintenant, plus de 10 000 participants commandités sont attendus.

Formulaire d'inscription
Frais: 8 \$ (mandat ou chèque payable à: Le 10 km de la santé)
S.V.P. EN LETTRES MOULÉES
UNE LETTRE PAR CASE

Retourner à:
Le 10 km de la Santé
Case postale 1330
Succursale B
Montréal, Québec
H3B 3K9

Tél.:
(514) 879-1270

Nom de famille: _____

Prénom: _____

Adresse: _____ App. _____

Ville: _____ Province, État _____

Pays: _____ Code postal _____

Date de naissance: _____ Sexe: Homme: H Femme: F _____ Téléphone: _____

A M J

STEINBERG

& hypermarché

laissent parler les prix!



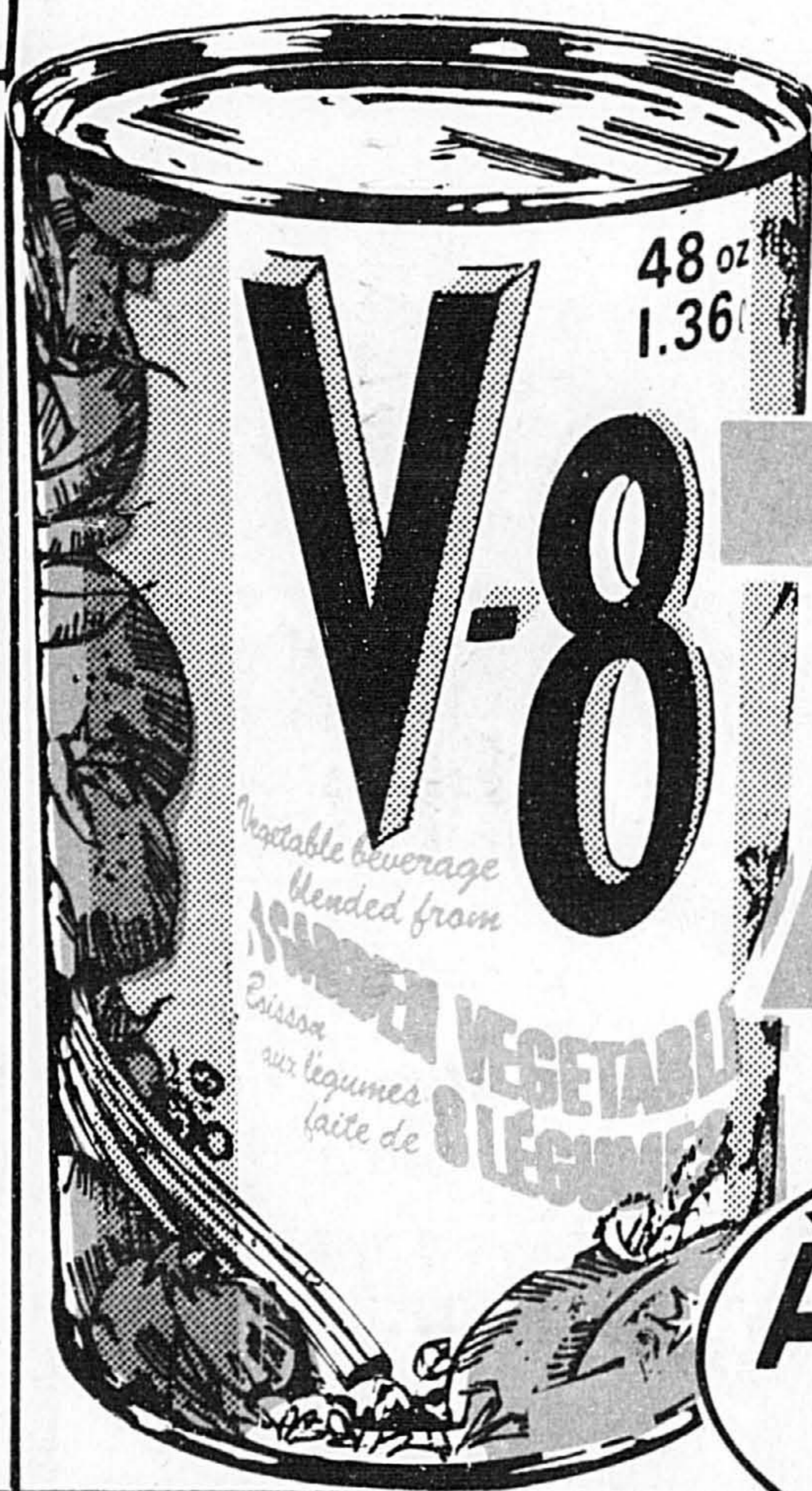
BOISSON À SAVEUR DE FRUITS ROUGEMONT
SAVEUR AU CHOIX
BTE DE 284 mL

4/88¢



SAUCE À SALADE MIRACLE WHIP KRAFT
POT DE 500 mL

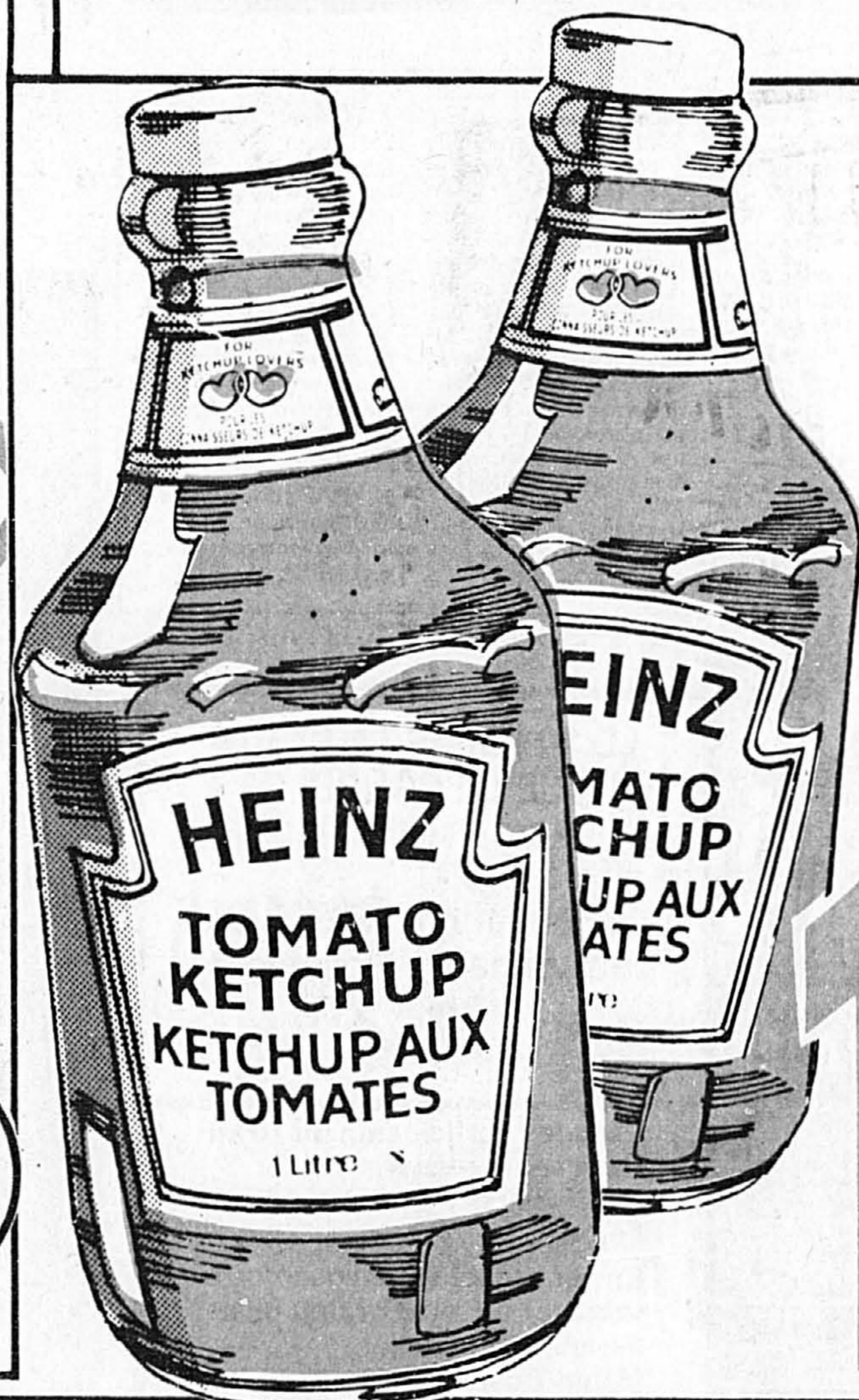
99¢



BOISSON AUX LÉGUMES V-8
BTE DE 1.36 LITRE

79¢

À la bonne vôtre!



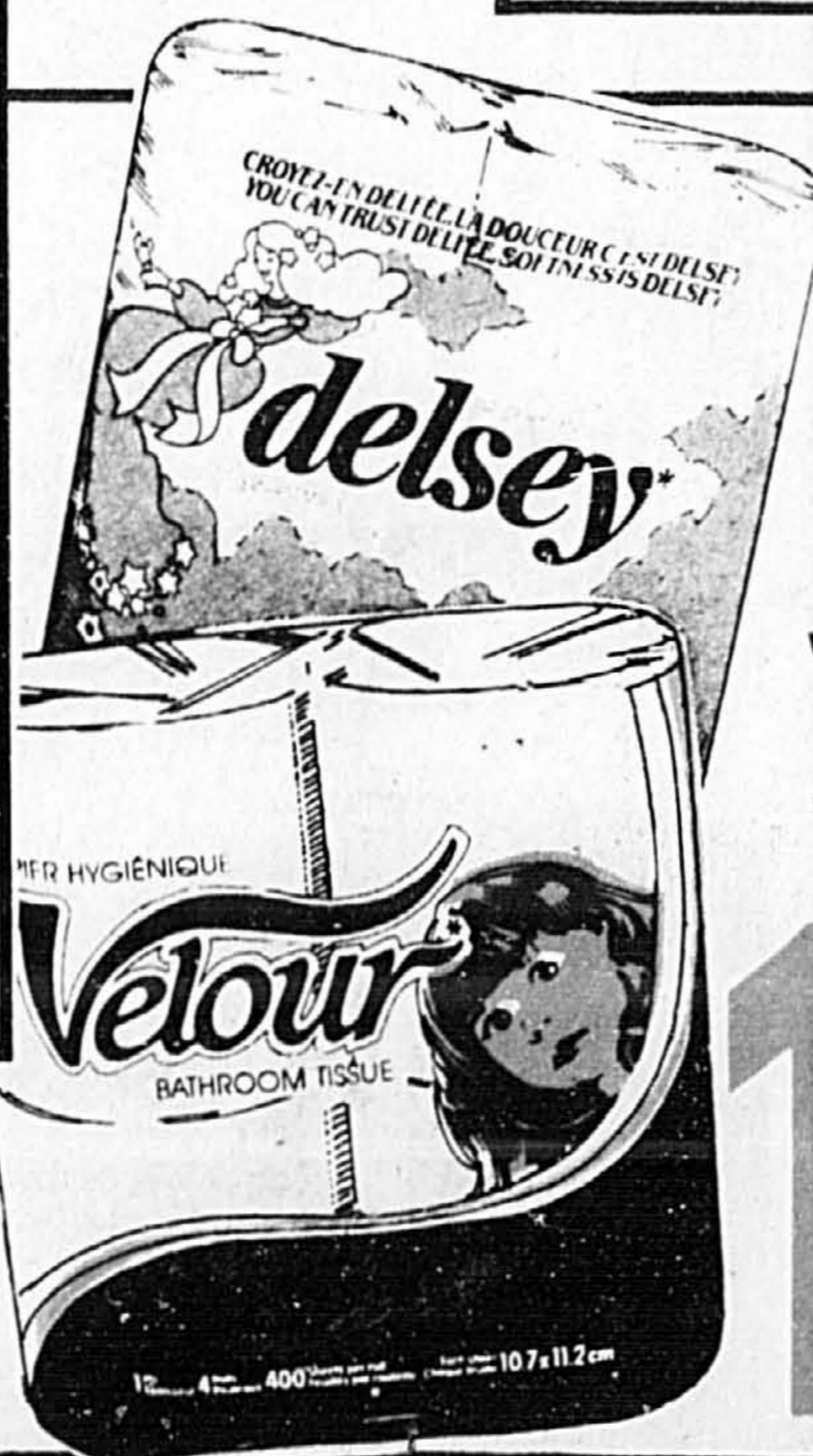
KETCHUP HEINZ
BOUT. DE 1 LITRE

188



EAU DE JAVEL STEINBERG
BOUT. DE 3.6 LITRES

88¢



PAPIER HYGIÉNIQUE VELOUR OU DELSEY
COULEUR AU CHOIX
PQT DE 4 ROUL.

129



SACS À ORDURES STEINBERG
26" X 36"
PQT DE 10

88¢

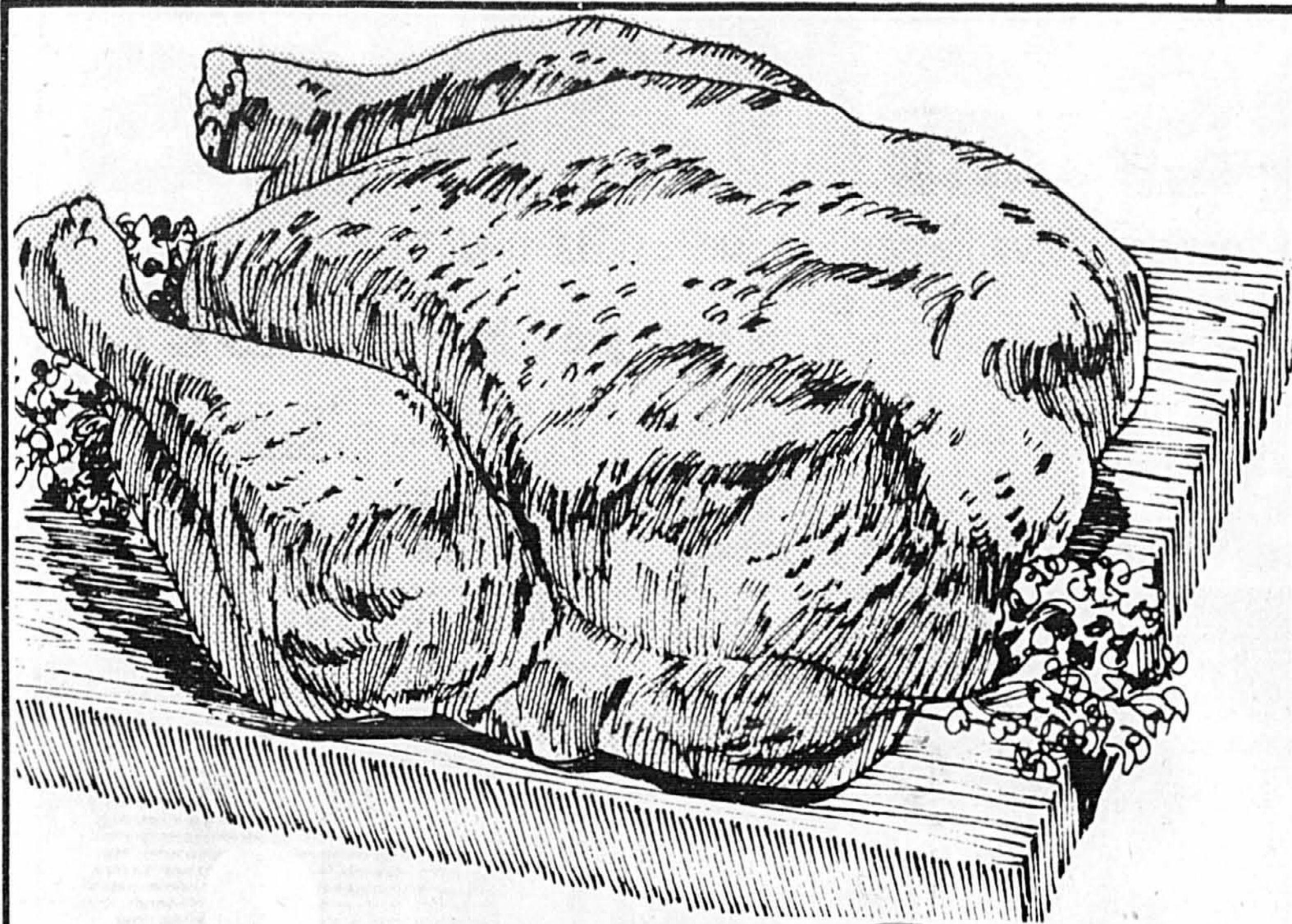
Nos prix en disent long n'est-ce pas?

Notre cahier publicitaire du samedi 11 juin, vous en dit plus long encore!

STEINBERG
laisse parler les prix!

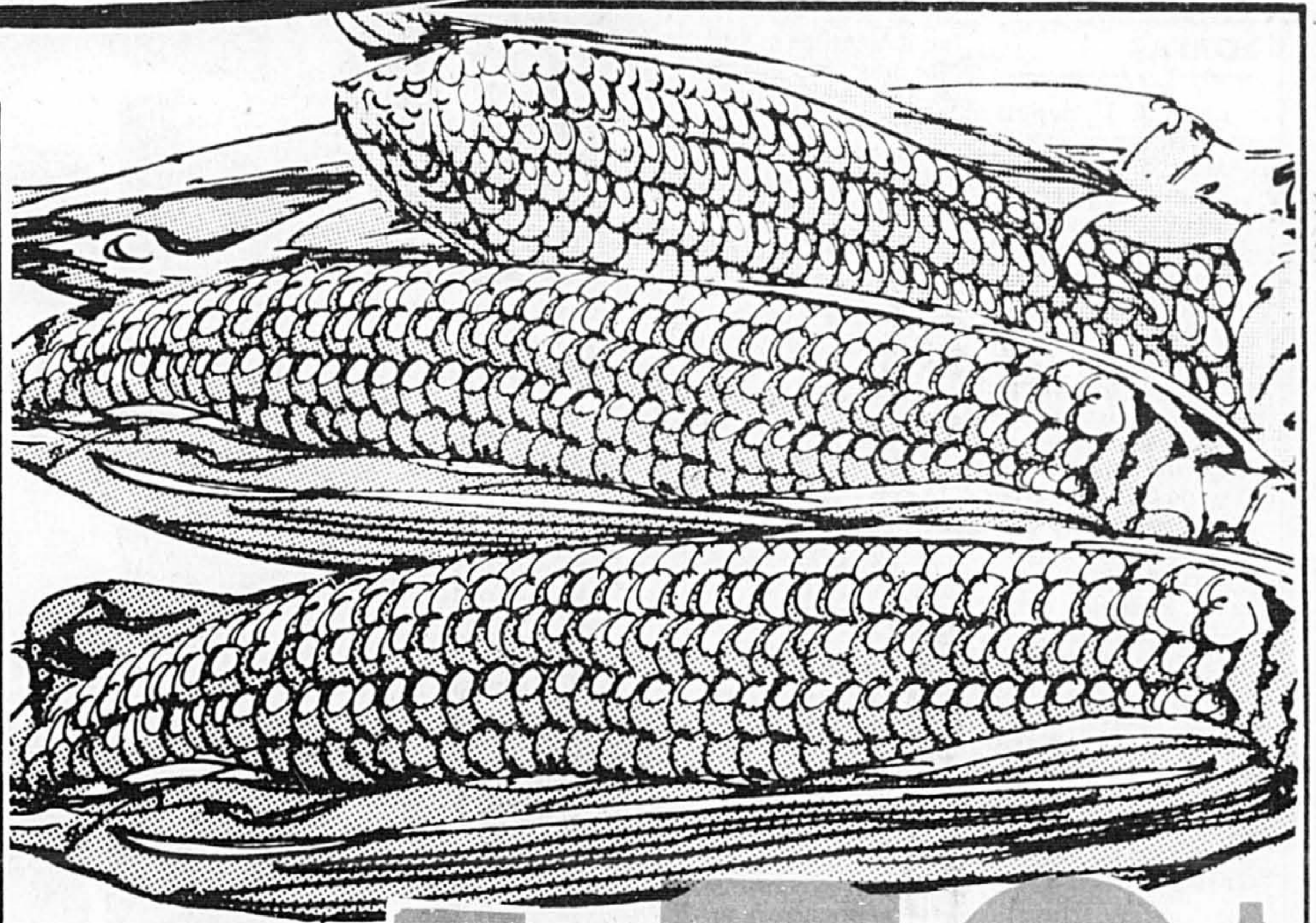


183 kg
83¢



POULET
CATÉGORIE
CANADA "A"
SURGÉLÉ
2 À 4 LB

183 83¢ /kg



MAÏS
SUCRÉ
DE FLORIDE
PRODUIT DES É.-U.
CANADA No. 1

5/79¢



BISCUITS
TARTES AUX
FRAISES OU
FEUILLE
D'ÉRABLE
DAVID
SAC DE 600 g

188



MELON
D'EAU
À CHAIR ROUGE
DE LA FLORIDE
PRODUIT DES É.-U.

42¢ /kg
19¢ /lb

J'ai l'eau à la bouche!



FRITES
SURGÉLÉES
SOMERDALE
COUPE DROITE
SAC DE 1 kg

49¢



SOUPES
HABITANT
AU CHOIX
BTE DE 398 mL

2/98¢



CÔTELETTES
D'AGNEAU
SURGÉLÉ
DE LA NOUVELLE
ZÉLANDE

613 278 /kg /lb

Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue jusqu'à la fermeture samedi prochain. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

URGENCE DE DÉBOUCHER SUR DES PROGRAMMES CONCRETS

L'Afrique face au virage technologique

Le 27 juin prochain aura lieu à Yamoussoukro, la nouvelle capitale de la Côte-d'Ivoire, une conférence internationale sur la Science et la Technologie, organisée à l'initiative de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones.

ANDRÉ D. FORTAS

L'A.C.C.T. depuis sa création a été le champ clos où se sont affrontés les pays développés qui en font partie, sur une trame marquée par la volonté de la France de garder un rôle prépondérant en Afrique et par les difficultés de la coexistence politique des deux communautés linguistiques du Canada. Avec l'élection l'année dernière d'un Secrétaire général d'origine africaine, François Owo-Nguema, intellectuel prestigieux et homme d'Etat africain, l'Agence a semblé évoluer davantage vers une coopération pratique afin de répondre aux besoins de la clientèle qu'elle est censée servir.

Cela suppose évidemment trois conditions: 1) Que le Canada et la France trouvent un terrain d'entente pour que leur coopération soit franche et sincère, ce qui suppose une complémentarité de leurs programmes d'assistance aux pays d'Afrique; 2) Que les Canadiens enterrent la hache de guerre lorsqu'ils sont à l'étranger et que tout particulièrement Québec et Ottawa concluent une trêve positive afin de répondre conjointement aux exigences de la coopération canado-africaine; 3) Que l'on se décide à aller au-delà des conférences, des évaluations de besoins, de l'identification des secteurs d'activité, pour déboucher enfin sur des programmes concrets et palpables. Cette urgence qui est ressentie avec une impatience contenue au sein de l'Agence, l'est davantage chez les responsables africains qui voient avec inquiétude se creuser le fossé qui sépare les pays en voie de développement (PVD) des pays mieux pourvus en hommes et en technologie.

Pour comprendre ce drame, et ce, dans un domaine précis qui est celui de l'informatique, il convient de savoir qu'actuellement une secrétaire africaine dont la formation est équivalente à celle d'une secrétaire canadienne, a un rendement qui est le quart de celui de sa concurrente. Cette situation s'explique aisément lorsque l'on constate que la secrétaire africaine utilise encore une technique depuis longtemps dépassée au Canada, celle des machines à écrire mécaniques, alors que l'on est déjà ici à l'ère des machines à traitement de textes ou aux machines électriques avec ruban correcteur automatique. Si c'est là un des secteurs les plus spectaculaires, ce n'est pas le seul où cette avance que procure une technologie de pointe, s'accroît. Ainsi, non seulement est-il rare pour le public africain d'avoir accès à la technologie pratique de la photographie, mais lorsque celle-ci est disponible, elle est hors de prix: un dollar quelquefois pour une copie que l'on paye 10 ou 15 cents ici.

S'il existe un domaine où le langage informatique a apporté des changements dramatiques au plan des rendements, c'est bien celui de la comptabilité. Actuelle-

ment, sur le marché, non seulement est-il possible au Canada d'avoir des mini-ordinateurs qui vous permettent d'entrer au jour le jour les données de votre comptabilité et d'avoir accès presque immédiatement à celle-ci, mais avec le système des caisses enregistrées on peut gérer très facilement les stocks, effectuer les contrôles qui s'imposent. On a parlé avec raison de virage technologique devant les bouleversements que le langage informatique introduisait désormais dans tous les secteurs de l'activité économique, de la formation de la main-d'oeuvre, de l'éducation des enfants. Le drame de ces bouleversements est que l'on semble en certains milieux prêter que la modération ici aurait meilleur goût, pour reprendre un slogan célèbre.

Tout se passe en effet comme si on acceptait le fait que l'Afrique et les nations africaines qui la peuplent, ne seraient pas en mesure, à quelques exceptions près, de prendre le virage technologique. Tout se passe aussi comme si on prenait pour acquise une vocation pastorale pour les Africains à qui on prêche le retour à la terre, qui, par des programmes de développement rural dit intégré, qui, par des stratégies de développement urbain concertées partout ailleurs — sauf en Afrique — par des experts en mal d'aménagement. D'autres plus pessimistes font ressortir le fait que cette technologie est trop sophistiquée et trop chère pour que l'on puisse espérer l'introduire chez les PVD d'Afrique.

On ne peut évidemment pas nier qu'il soit nécessaire que l'Afrique et les Africains prennent des mesures énergiques pour développer l'agriculture et être en mesure de se nourrir convenablement. Cependant, en effectuant une dichotomie artificielle entre cet impératif et la nécessité d'adapter l'appareil de production et le système d'éducation à l'utilisation de cette technologie révolutionnaire, il est permis de s'interroger sur le bien-fondé des solutions que l'on s'apprete à proposer aux Africains.

Ce qui est plus grave pour l'avenir, c'est qu'en laissant le sujet ouvert à la discussion entre bureaucrates, on risque d'attendre encore plusieurs années avant de voir un semblant de décision ou des mesures objectives pour faire face à la situation. Dès lors, à la question de savoir si l'Afrique est en mesure de prendre le virage technologique, la réponse est un OUI-MAIS... Oui si les gouvernements créent les conditions financières adéquates pour permettre au secteur privé de répondre aux besoins exprimés; oui, si l'on aborde ce problème sans préjugés et avec le sentiment d'urgence que commande une situation déjà compromise à bien des égards.

L'Agence de coopération culturelle et technique avait soulevé lors de sa création un grand nombre d'espérances. Ces attentes étaient justifiées par le contexte dans lequel on entendait opérer. Jusqu'ici les efforts de l'Agence pour opérer les transferts de technologie en français, ou pour offrir quant aux Canadiens, la technologie américaine en français, n'ont pas eu les effets escomptés. On a trop fait de poli-

tique devant un parterre de spectateurs captifs parce que dans le besoin, et au-delà des conférences et colloques, il semble

que l'on ait encore de la difficulté à aborder de front le problème industriel de l'Afrique et du rôle que les États donateurs en-

tendent confier à l'Agence à cet effet. Les besoins sont immenses, les retards accumulés de plus en plus considérables.

S'il est un instrument qui puisse jamais permettre à l'Afrique de rattraper ses retards, c'est bien la technologie informatique en-

core qu'il ne faille pas en exagérer démesurément la portée. Il reste cependant à savoir si le Canada et les Canadiens sont

prêts à se sensibiliser au problème et à ses solutions. Le virage technologique se prendra avec les pays du Tiers-monde ou

alors il conduira à un télescopage brutal entre deux mondes qui ne pourront désormais plus parler le même langage.



Des rabais, des affaires

Faites provision...pendant la vente semi-annuelle de la mode intime!

Rabais 25% - 30%

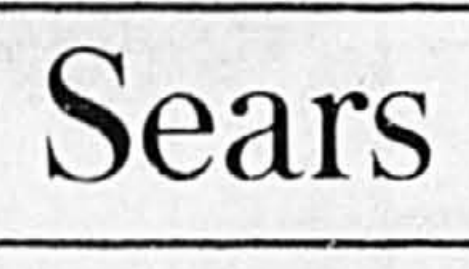
En vigueur du 15 juin au 25 juin ou jusqu'à épuisement de la marchandise



- a- Soutien-gorge non ouatiné avec agrafage devant. Bretelles ordinaires se transforment en licou. Blanc ou beige. Bonnets A, B, C, 32-36. 18R 030 190 B. Ord. 3.49 \$..... 2,60 \$ ch.
- Culotte maintien léger, en nylon élasthanne Lycra. Jambe échancrée. Blanc, noir, beige. Tailles 26-30. 18R 010 001 B. Ord. 4.50 \$..... 3,15 \$ ch.
- b- Soutien-gorge sans bretelles, pour jeunes, avec armature aux côtés. Beige. 32-38 pour bonnets A/B. 18R 056 060 A. Ord. 4.49 \$..... 3,35 \$ ch.
- Culotte en nylon élasthanne Lycra avec large bande de taille dentelle. Gousset coton. Blanc, beige. 26-32. 18R 010 341 B. Ord. 5.50 \$..... 3,85 \$ ch.
- c- Combiné à armature en nylon élasthanne Lycra. Gousset double coton. Blanc, 34-38 pour bonnets B/C. 18R 016 032/3 B. Ord. 30 \$..... 21 \$ ch.
- d- Culotte en nylon Antron III. Gousset doublé coton. Blanc, beige, ou tons pastel variés. en tailles P, M, G. Joli modèle bikini. Aucun choix de couleurs pour commandes téléphoniques. 18R 014 170 A. Ord. 1,75 \$..... 1,30 \$ ch.
- Culotte taille aux hanches. Aucun choix de couleurs pour commandes téléphoniques. 18R 014 173 A. Ord. 2 \$..... 1,50 \$ ch.
- Culotte. Aucun choix de couleurs pour commandes téléphoniques. 18R 014 171 A. Ord. 2,25 \$..... 1,70 \$ ch.
- Soutien-gorge bon support. Non illustré. 18R 042 062/3. Ord. 16,50 \$..... 12,35 \$ ch.
- 18R 042 064. Ord. 17,50 \$..... 13,10 \$ ch.
- Soutien-gorge à bonnets moulés. Non illustré. 18R 030 871/2/3. Ord. 14 \$..... 10,50 \$ ch.
- e- Soutien-gorge "Cross-Your-Heart" de Playtex no 685. Bonnets non ouatinés, sans coutures. Blanc ou beige. Bonnets B/C 34-38. 18R 030 122/3. Ord. 14,95 \$..... 11,20 \$ ch.
- f- Soutien-gorge WonderBra no 5015. Bonnets à armature avec empiècements extensibles en dentelle. Beige, blanc. Bonnet B. 34-36. 18R 056 372 B. Ord. 15 \$..... 11,25 \$ ch.
- Tailles 34-38C. 18R 056 373 B. Ord. 15 \$..... 11,25 \$ ch.
- Tailles 34-36D. 18R 056 374 B. Ord. 16 \$..... 12 \$ ch.
- g- Soutien-gorge 18 heures no 722 de Playtex. Pour une allure élégante et un bon maintien. Blanc ou beige. Bonnet 34-40B. 18R 042 592/3 B. Ord. 19,50 \$..... 14,60 \$ ch.
- Tailles 36-42C. 18R 042 593 B. Ord. 19,50 \$..... 14,60 \$ ch.
- Tailles 36-42D. 18R 042 594 B. Ord. 20,50 \$..... 15,35 \$ ch.
- h- Soutien-gorge à armature. no 1219. de WonderBra. Avec garniture dentelle, bonnets sans coutures. Beige, blanc, tailles 34-38, bonnet F/C. 18R 042 752/3 B. Ord. 17,50 \$..... 13,10 \$ ch.
- Tailles 34-38D. 18R 042 754 B. Ord. 18,50 \$..... 13,85 \$ ch.
- i- Soutien-gorge "Add-A-Size" de Daisyfresh. No 2954. Ajoute une taille grâce aux bonnets ouatinés. Blanc, beige. Bonnet 32-38A. 18R 036 241 B. Ord. 15 \$..... 11,25 \$ ch.
- Tailles 32-36B. 18R 036 242 B. Ord. 15 \$..... 11,25 \$ ch.
- k- Soutien-gorge de maintien no 2400 de WonderBra. Pour poitrine moyenne ou forte. Blanc ou beige. 34-38, bonnet B/C. 18R 030 742 3 B. Ord. 16,50 \$..... 12,35 \$ ch.
- Tailles 6-38D. 18R 030 744 B. Ord. 17,50 \$..... 13,10 \$ ch.
- l- Soutien-gorge non ouatiné no 1015 de WonderBra. Bonnets sans coutures garnis dentelle. Beige, blanc. 34-36A. 18R 030 051 B. Ord. 13,50 \$..... 10,10 \$ ch.
- Tailles 34-38B. 18R 030 052 B. Ord. 13,50 \$..... 10,10 \$ ch.
- Tailles 34-36C. 18R 030 053 B. Ord. 13,50 \$..... 10,10 \$ ch.
- m- Soutien-gorge pigeonnant de WonderBra. No 1303. Pour un décolleté profond. Agrafage devant. Beige, blanc. 32-36 A/B. 18R 056 311/2 B. Ord. 17,50 \$..... 13,10 \$ ch.
- Tailles 34-36C. 18R 056 313 B. Ord. 17,50 \$..... 13,10 \$ ch.
- n- Soutien-gorge WonderBra no 3020 ajoute une taille complète, avec les bonnets ouatinés sans coutures. Beige, blanc. 32-38 A/B. 18R 036 391/2 B. Ord. 18 \$..... 13,50 \$ ch.
- Soutien-gorge à bonnets moulés. Non illustré. 18R 037 001/2. Ord. 14 \$..... 10,50 \$ ch.

Les mentions 'Ord.' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi, Ville St-Laurent, Place Vertu. Brossard, Mail Champlain; Anjou, Galeries d'Anjou; St-Jérôme, Carrefour du Nord; St-Jean, Carrefour Richelieu. Copyright Canada. 1983. Simpsons-Sears Limitée.

Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. Montréal: 333-5811 St-Jérôme: 432-1130 St-Jean: 349-2611



vous en avez pour votre argent...et plus

La surtaxe sur les vidéocassettes 1/2 pouce

Lettre ouverte à M. Jean-François Bertrand, ministre des Communications du Québec.
Monsieur le Ministre,
De retour de Cannes où les festivaliers ont pu constater le développement de la production (pour les reportages-télévision) et de la diffusion par vidéocassette 1/2 pouce, j'apprends que votre collègue, le Ministre des Finances, vient d'imposer une surtaxe de 2\$ par vidéocassette vierge. Etant donné votre désir maintes fois exprimé de consulter les milieux concernés avant d'établir une politique dans les différents domaines des communications, je me permets de vous exprimer mon étonnement devant l'imposition d'une telle surtaxe qui est visiblement inspirée par une ignorance complète des modes d'utilisation actuelle de la vidéocassette 1/2 pouce (Beta ou VHS).

Le discours du budget ne nous donne aucune raison pour l'imposition d'une telle surtaxe, autre que l'augmentation des revenus du trésor québécois. Comme c'est la première fois qu'un support physique de communication se voit taxé de façon particulière, on doit supposer qu'il est associé aux produits de luxe jugés «légèrement pernicieux» comme le tabac et l'alcool. Avec des magnétoscopes se vendant autour de 600\$

et des cassettes autour de 15\$, cela place la magnéto dite «domestique» bien en deçà des chaînes de son, des micro-ordinateurs et des téléviseurs eux-mêmes. Quant à la somme de revenu global prévue par une telle surtaxe, permettez-moi d'exprimer mon scepticisme. Bien que cela soit illégal, rien n'empêchera les consommateurs de se procurer des cassettes à l'étranger de la province.

On assiste déjà au développement d'un tel marché sur une échelle qui fait honneur à la débrouillardise sinon à la «loyauté» des Québécois. De plus, les grandes entreprises pan-canadiennes

multi-nationales qui achetaient et produisaient des vidéocassettes pour la formation de leur personnel ou l'information de leur clientèle ont déjà commencé à transférer cette activité dans d'autres provinces. Les revenus éventuels de la surtaxe seront donc largement annulés par la baisse du produit de la taxe de vente et des activités des entreprises québécoises qui avaient développé une expertise dans le transcodage et la copie des vidéocassettes 1/2 pouce.

journal, ce serait plutôt le caractère apparemment «pernicieux» de la vidéocassette 1/2 pouce que l'on voudrait attaquer. On aurait même dit que l'on espérait diminuer le «piratage» des droits d'auteur en réduisant l'écart de coûts entre la vidéocassette et celle qui est pré-enregistrée. Cet argument perd toute sa valeur quand on sait que l'une coûte autour de 15\$ et l'autre autour de 100\$. D'autant plus que la vidéocassette pré-enregistrée produite au Québec devra, elle aussi, répercuter la surtaxe, puisqu'aucun règlement n'a été prévu pour soustraire les producteurs québécois de celle-ci lorsqu'ils doivent eux-mêmes acheter une vidéocassette vierge. Même si les 40.000 propriétaires de magnétoscopes «domestiques» achetaient au Québec, pour la première année d'application de la surtaxe, 10 cassettes chacun, on serait loin des 2 millions\$ estimés par le discours du budget. On vise donc non pas tellement les consommateurs, mais surtout les producteurs qui tentent de diffuser leur produit original dans un marché presque exclusivement occupé par des producteurs étrangers qui n'auront toujours pas, eux, à payer cette surtaxe.

On enregistre quoi?
Quant au «piratage» des droits d'auteur, je souscris aux préoccupations de mes collègues du milieu des communications audiovisuelles à ce sujet. Cependant, je crois qu'en imposant une surtaxe à la vidéocassette 1/2 pouce, le Ministre des Finances «a visé le noir et tué le blanc». Car il faut comprendre que la magnéto «domestique» est surtout utilisée pour briser la dictature des programmeurs de télévision. Par ses taxes ou le coût ajouté aux produits pour la publicité, le télé-spectateur finance la production des émissions de télévision. Or ces émissions ne sont pas nécessairement présentées à l'heure où il peut les regarder en fonction de ses horaires de travail ou de loisir. La minuterie des appareils enregistreurs permet donc de pouvoir déphaser le visionnement et ainsi conserver aux citoyens québécois la liberté de participer aux activités de leur milieu sans perdre leur investissement dans leur télévision. Vous conviendrez avec moi que peu d'émissions méritent d'être conservées pour un deuxième visionnement... à moins que le consommateur y soit directement impliqué par son métier ou ses activités personnelles. La pratique nous démontre bien qu'on ne conçoit que les longs métrages. Et, encore là, la multiplication extraordinaire des clubs-vidéo à grandement diminué l'intérêt d'une telle activité. Pourquoi figer une cassette de

15\$ ou 20\$ alors qu'on peut louer le même film pour 2\$ ou 3\$? S'il y a «PIRATAGE», il est anodin à côté de ce qui se pratique avec les cassettes audio et les disquettes de logiciel!

Le virage technologique
Par ailleurs, l'imposition d'une telle surtaxe contredit tous les discours officiels sur le «virage technologique». Les vidéocassettes 1/2 pouce permettent aux entreprises et aux institutions d'enseignement d'utiliser la vidéo et ainsi d'augmenter


leur capacité de communication interne et externe. Dans les collèges et universités les étudiants utilisent la vidéocassette 1/2 pouce dans la production de leurs travaux scolaires ou dans le développement de leurs habiletés de communication.

Cette surtaxe viendra lourdement handicaper l'accessibilité à un tel moyen. Or la vidéocassette 1/2 pouce pourrait jouer dans la formation des étudiants et même des consommateurs de télévision le même rôle que le film Super 8 par rapport au

cinéma durant les années 60 et 70.

Pour toutes ces raisons, je sollicite, monsieur le Ministre, votre intervention pour qu'on porte une deuxième réflexion sur la valeur et la pertinence d'une telle surtaxe ou, au moins, qu'on en dispense les producteurs commerciaux et institutionnels afin d'éliminer la contradiction inhérente à la démarche qu'on prétend suivre.

André A. LAFRANCE
Professeur et Directeur du Centre audiovisuel Université de Montréal



Centraide
Montréal

VOUS AVEZ BESOIN D'UN COUP DE MAIN?

peuvent rejoindre pour obtenir de l'aide ou des renseignements.

PARENTS ANONYMES RIVE-SUD c'est aussi un lieu de rencontres où les parents peuvent échanger ensemble sur les problèmes vécus avec leurs enfants, où ils peuvent s'entraider et tenter de mettre un terme aux situations de violence à la maison.

PARENTS ANONYMES RIVE-SUD s'adresse à tous ceux qui vivent des situations difficiles physiquement ou psychologiquement avec leurs enfants. L'an dernier, plus de 300 personnes ont fait appel à Parents anonymes Rive-Sud.

Grâce à la générosité de la population, Centraide Montréal peut, encore cette année, aider cet organisme à poursuivre son œuvre.

Vous avez besoin d'un coup de main?

Adressez-vous à:
Parents anonymes Rive-Sud
14, rue Aberdeen
St-Lambert (Québec) J4Q 4X8
Tél.: 671-5555

PARENTS ANONYMES RIVE-SUD, un organisme financé par Centraide Montréal, est un centre d'écoute téléphonique que les parents en détresse ou en état de crise

M. Lévesque a lancé l'hypothèse d'une élection provinciale doublée d'un référendum.

Ainsi dans chaque comté le député défendrait sa peau de député et notre indépendance dépourvue de sa chair ne deviendrait plus qu'un squelette bon à être enterré.

Il est aussi vicieux de dissocier l'indépendance du Parti québécois que d'isoler le sexe de l'homme. Ce parti a été fondé pour réaliser l'indépendance, en l'indépendant on lui suppose une autre vocation, celle du pouvoir sans doute. Alors pourquoi ne pas l'appeler le Parti du Pouvoir; comme le sexe sans amour

porte bien son nom: pornographie.

Au lieu d'amener le peuple à prendre sa décision, à assumer sa responsabilité, on lui offrirait une solution de facilité. En donnant l'exemple d'une lâcheté inouïe, on le placerait devant la tentation de la compromission.

En effet, il pourrait se donner bonne conscience en votant majoritairement pour le Parti québécois et laisser tomber l'indépendance.

Alors qu'au contraire dans une élection référendaire, l'électeur ne pourrait pas échapper à sa responsabilité le député mettant lui-même sa tête en jeu. Dans cette alternative le député aurait un rôle historique à jouer puisqu'il incarnerait lui-même l'indépendance. Il ne serait plus divisé entre son opportunisme et son idéal. Il n'aurait en vue que la libération nationale son seul et légitime cheval de bataille, la raison d'être de son parti. Il mettrait tout son cœur, toute intelligence, toute conviction à défendre cette seule et grande cause en espérant faire obtenir au Parti québécois le pourcentage majoritaire de 50% de voix plus une ce qui permettrait la promulgation de l'indépendance. Mais notre magicien du pouvoir, M. Lévesque, a préféré sortir de son chapeau de croquemort ce lapin à poser: cet enterrement en catimini pour l'indépendance alors que l'on sonnerait les cloches de son baptême.

Cela me rappelle un épisode des Rois maudits de Maurice Druon. La comtesse Mahaut d'Artois sous prétexte qu'elle est la marraine du fils posthume de Louis X le Hutin, revendique l'honneur de le présenter à la cour car elle veut profiter de l'occasion pour l'empoisonner. C'est donc dans sa robe d'apparat et entouré de tout le faste de la cour que l'enfant avalera la poudre fatale. Et même si le curateur prévenu à temps aura substitué un autre enfant (hum!) à l'héritier du trône celui-ci ne régnera jamais car personne ne croira à sa triste histoire.

Notre Mahaut d'Artois réincarnée, en l'occurrence René Lévesque en personne (par les temps qui courent, il serait peut-être plus prudent de croire en la métépsychose), no-

tre Mahaut d'Artois nationale, dis-je, envisage donc d'étouffer l'indépendance en un tour de main et tout ça dans les pompes, le clinquant et les trompe-l'œil de la pseudo-démocratie.

Tous les fins finauds de la C.I.A. et du F.B.I., tous ces esprits retors, ces experts en petites combines, ceux-là qui se targuent de connaître toutes les nuances, toutes les variations, toutes les courtes du machiavélisme peuvent aller se requinquer, ils viennent de se faire couper l'herbe sous les pieds. Ils n'auraient jamais pu imaginer mieux pour en finir avec l'indépendance. C'est génial. M. Lévesque, génial et on n'y verra que du feu. La preuve? Certains éditorialistes ont déjà applaudi.

À ces libéraux, à ces assoiffés de pouvoir qui rêvent de faire sauter la loi 101, dernier rempart contre l'invasion anglaise et américaine, à ceux-là qui désirent consciemment ou pas le suicide collectif et qui se cherchent un chef, je dis: Voilà votre homme, vous ne pourrez jamais trouver mieux comme fossoyeur de la nation, c'est le plus grand, et, de plus, c'est la personification même du pouvoir, votre seul credo, à vous libéraux.

Juste avant de terminer, il me vient un doute quant à la raison du comportement du chef du Parti québécois (il est si difficile de sonder les reins et les coeurs). M. Lévesque, êtes-vous perfide ou purement inconscient?

Cette magie noire du pouvoir aura donc tout pulvérisé. Elle vous aura aveuglé à ce point! Mais ce dont il est question ici: c'est de la vie ou la mort d'un peuple. Le prochain scrutin provincial sera le dernier rendez-vous de l'Histoire. Après, il sera trop tard. Vous échapperez peut-être au jugement de vos contemporains mais l'Histoire vous poursuivra. Trouverez-vous assez de force en vous-même pour vous exorciser contre cet envoutement du pouvoir.

Pour moi, indépendantiste, il ne reste qu'un espoir: ce miracle. Heureusement que le Québec a son thaumaturge.

Liette LEGAULT
Saint-Jean-sur-Richelieu

En vigueur du 15 juin au 18 juin ou jusqu'à épuisement de la marchandise

★★ Sears ★★

★★★

Edition spéciale

★★★

Siège d'appoint Tot Rider® pour que votre enfant puisse voir à l'extérieur de l'auto

Rabais 6\$

Votre enfant s'assied 3 1/2" plus haut, voit partout tout en étant maintenu par la ceinture

18⁸⁸

ch. Ord. 24,99 \$

Siège pour enfants de 2 à 10 ans. Ceux-ci sont devenus trop grands pour le siège d'enfant mais trop petits pour voir à l'extérieur lorsqu'ils sont maintenus par la ceinture de sécurité. Le siège soulève assez l'enfant pour lui permettre de voir tout en étant bien retenu. Et vous pouvez également vous en servir à la maison ou au restaurant, pour que votre enfant puisse s'asseoir confortablement à table.

Siège de construction solide à deux parois avec siège et accoudoirs rembourrés. S'utilise facilement dans toutes voitures. Passez la ceinture de sécurité sur les cuisses de l'enfant. 29R 027 305 DL.

Notez bien: placez les ceintures de sécurité loin du cou et de l'abdomen de l'enfant.

Commandes téléphoniques acceptées
Rayon 29, vêtements pour enfants



Extra

Doux recouvrement velours et non vinyle



Dans l'auto



À table

Les mentions 'Ord' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi, de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi, **Ville St-Laurent**, Place Vertu; **Brossard**, Mail Champlain; **Anjou**, Galeries d'Anjou; **St-Jérôme**, Carrefour du Nord; **St-Jean**, Carrefour Richelieu; **Granby**, Galeries de Granby. Copyright Canada, 1983. Simpsons-Sears Limitée.

Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. Montréal: 333-5811 St-Jérôme: 432-1130 St-Jean: 349-2611 Granby: 372-6651.



vous en avez pour votre argent...et plus

Appel aux adoptés

■ Pendant qu'à l'Assemblée nationale on s'apprête à voter la loi 106 qui dit que l'être humain possède la personnalité juridique, que la personne est inviolable et a droit à son intégrité, on continue, par l'article 306, à faire des adoptés du Québec un groupe à part qui n'a pas droit à son identité; les adoptés du Québec sont traités comme des individus sans noms et sans racines! Ils sont encore les seules personnes privées de leur acte de naissance original!

■ Le gouvernement fait semblant d'ignorer que le péché et la honte entourant les naissances hors mariage ont causé des souffrances cruelles aux adoptés et aux parents biologiques: le législateur refuse toujours de rendre justice à ces personnes.

Nous protestons et protesterons avec toutes nos énergies afin que le gouvernement prenne conscience de l'iniquité de cet article de loi et nous invitons la population à se joindre à nous.

Résoudre enfin l'énigme de sa naissance, connaître le vécu de son enfant! Quoi? de plus légitime? non!

Monique LAUZON BARON
Vice-présidente
Mouvement retrouvailles
C.P. 246,
Succ. Saint-Michel
Montréal (279-7380)

LE BRIDGE PAR ANDRÉ TRUELLE

Bridge à Thiès, à Kigali et à Salisbury!!!

À la table de bridge, si vous demandez à vos adversaires comment ils en sont venus au duplicata (quand le directeur tarde trop à poursuivre le mouvement), vous vous exposez à un éventail de réponses. Si, comme l'a fait Gilles Aubin, vous entendez: «Ma femme et moi avons découvert le duplicata au Sénégal...» votre intérêt sera piqué et vous serez tenté de poursuivre la conversation.

Agé de 39 ans, Gilles détient une maîtrise en astrophysique. Il est enseignant, tout comme sa femme Louise. Ils ont trois enfants. Trois garçons, dont l'un, Ousmane (nom d'origine arabe, précise Gilles, qui correspond à Guillaume), est né au Sénégal il y a huit ans.

Avant les deux séjours qu'ils ont effectués en Afrique, Gilles et Louise s'adonnaient tous deux au bridge de cuisine. Gilles avait appris au collège de L'Assomption, au début des années 1960. Louise a appris à son tour, dix ans plus tard, pour jouer avec son mari.

Spaghetti-bridges

Que faire à Thiès pendant ses loisirs? Jouer au bridge. «Il y avait bien un cercle à Dakar, éloigné de 70 kilomètres, rappelle Gilles. Mais nous n'allions pas franchir cette double distance trois ou quatre fois la semaine!»

C'est donc à Thiès, avec d'autres étrangers, que les Aubin ont joué au duplicata. «Les Africains jouent peu aux cartes, constate Gilles. Sans doute influencés par les Français qui

avaient intégré le Sénégal à l'Afrique Occidentale française au début du siècle, les gens de ce pays s'adonnent parfois à une sorte de belote. Mais de façon générale, les Africains se passionnent surtout pour l'igisoro, qui se joue avec des haricots et de petites pierres et dont je ne connais pas d'équivalent nord-américain.»

Les Aubin ont opté pour les spaghetti-bridges. On se réunissait à huit deux ou trois fois la semaine. On prenait l'apéro, on jouait quelques planchettes; on s'attaquait au potage, rejouait quelques planchettes; puis l'entrée, le bridge, la salade, le bridge et ainsi de suite.

Gilles n'avait pas connu le duplicata à Montréal. Il n'avait donc jamais vu de planchettes. Il en fabriqua d'étranges, énormes, lourdes, en contre-plaqué. Et Louise avait imaginé de faire tenir les cartes en place avec des bandes élastiques.

Les Aubin ont passé un peu plus de trois ans au Sénégal entre 1973 et 1976. A leur retour, ils ont fréquenté le club Bon Pasteur. En 1979, ils sont retournés en Afrique, pour trois autres années, cette fois au Ruanda où le français est langue officielle, mais où Hutus et Tutsis se livrent des luttes tribales.

Un club huppé

«Là encore, au Ruanda, raconte Gilles, le bridge est vite devenu une partie importante de nos loisirs. Nous n'étions pas nombreux à le pratiquer. Quelques Belges, quelques Français, des Canadiens, parfois des

Américains et une seule fois un Africain. Selon nos disponibilités nous nous rencontrions deux ou trois fois la semaine, rarement plus de huit à la fois. Nous jouions à quatre contre quatre, en faisant la rotation des paires. Entre mêmes joueurs, le jeu devenait surtout psychologique.»

Avant son départ, Gilles avait fait provision de cartes. «Des cartes «cheap» à \$1.00 le paquet. À ma grande surprise, dit-il, j'en ai trouvé à volonté et de bien meilleure qualité à Kigali, à 0.40 cents le paquet, des cartes fabriquées... par des Chinois!»

Gilles, Louise et leurs trois enfants ont effectué, à l'été de 1980, un périple de quelque 11,000 kilomètres vers le sud de l'Afrique. Gilles avait fait l'acquisition d'une vieille Volkswagen de 1968 venue de Belgique par la route. Ils ont fait le voyage en compagnie d'un autre couple et leurs enfants installés dans une camionnette plus ou moins bringuebalante. Ils ont traversé la Tanzanie, la Zambie, le Zambabwe, le Botswana, le Burundi.

«A Salisbury (Zimbabwe), dit Louise, nous avions loué un appartement pour quelques jours. Un soir, nous nous sommes rendus au club de bridge de l'endroit. Nous avons été extrêmement impressionnés: le bel édifice était entouré d'un terrain magnifique. Il y avait des tapis partout, des boiseries, d'immenses fauteuils, des tables recouvertes de feutre, un bar. L'atmosphère était accueillante et détendue. Nous avons joué au bridge coupé par une dégustation de thé. Comble de satisfaction, Gilles et moi, en Est-Ouest, dans une séance de 11 tables, nous avons pris la première place!»

Programmeur

De passage à Paris, Gilles a fait l'achat de plusieurs bouquins sur le bridge. Il s'est aussi procuré des étuis de plastiques beaucoup plus pratiques et moins encombrants que les planchettes qu'il avait fabriquées à Thiès! Il fait remarquer que le vert et le rouge sont des couleurs internationales (mais non nord-américaines) pour désigner les joueurs non vulnérables (vert) ou vulnérables (rouge).

Louise et Gilles ont repris le bridge, à Notre-Dame-de-la-Merci ou ailleurs. Physicien de profession, Gilles consacre une bonne partie de ses loisirs à la programmation d'un ordinateur de bridge, peu satisfait du Challenger qu'il avait acheté aux États-Unis en vue de son séjour au Ruanda. L'appareil a flanché après quelques mois d'utilisation.

Petit quiz

La main publiée dans cette page a été jouée par le champion italien Benito Garozzo, au festival de Budapest, au début de l'année.

Il a gagé et réussi 5 Pi. Les trois premières enchères sont naturelles et le 2 SA forcing. Le 3 Tr de Garozzo indique à son partenaire une distribution 5-4 en majeure, et le 4 Tr qu'il lui manque deux des trois gros honneurs à Pi, couleur projetée. Le 4 Co est un cue-bid et Garozzo a gagé 4 Pi pour le jouer et Belladonna, son partenaire, a gagé 4 SA pour le jouer également. Mais les deux hommes ne se

sont pas entendus et les enchères se sont élevées à 5 Pi. Pouvez-vous à l'instar de Benito, réussir le contrat? Réponse samedi!

Donneur: Sud

Tous vulnérables

Nord	♠ D 5	♥ R 10 5	♦ A D V 4	♣ R D 9 2
Ouest	♠ V 9	♥ D 9 3	♦ 10 9 8 3	♣ A V 5 4
Est	♠ A 8 3 2	♥ 8 7 6	♦ 6 5	♣ 10 8 7 6
Sud	♠ R 10 7 6 4	♥ A V 4 2	♦ R 7 2	♣ 3

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 Pi	passé	2 Tr	passé
2 Co	passé	2 SA	passé
3 Tr	passé	3 Pi	passé
4 Tr	passé	4 Co	passé
4 Pi	passé	4 SA	passé
5 Tr	contre	passé	passé
5 K	passé	5 Pi	passé
passé	passé		

Entame: 10 de K

« Baby boom » en Utah

■ SALT LAKE CITY (UPI)— Le « baby boom » est chose du passé, aux USA, sauf en Utah où la moyenne des naissances atteint le double de la moyenne nationale, ce qui ne va pas évidemment sans créer certains problèmes.

« Nous devenons l'État le plus jeune du pays avec ces 140 000 nouveaux arrivants par année, la plupart des bébés, déclare l'économiste Brad Barber. Et je ne vois pas comment cela pourrait changer, parce que notre potentiel de jeunes mères va toujours en augmentant. »

Le gouvernement de l'Etat estime que le taux de natalité croît d'année en année de 2,2 p. cent. La population de 1,6 million atteindra 2,2 millions de citoyens au tournant du siècle. Salt Lake city est particulièrement touchée. Les écoles sont pleines, le débit des aqueducs municipaux ne suffit plus tout à fait de même que le système des égouts. La ville croit cependant pouvoir donner les mêmes services, une fois que les correctifs auront été apportés. Mais quand?

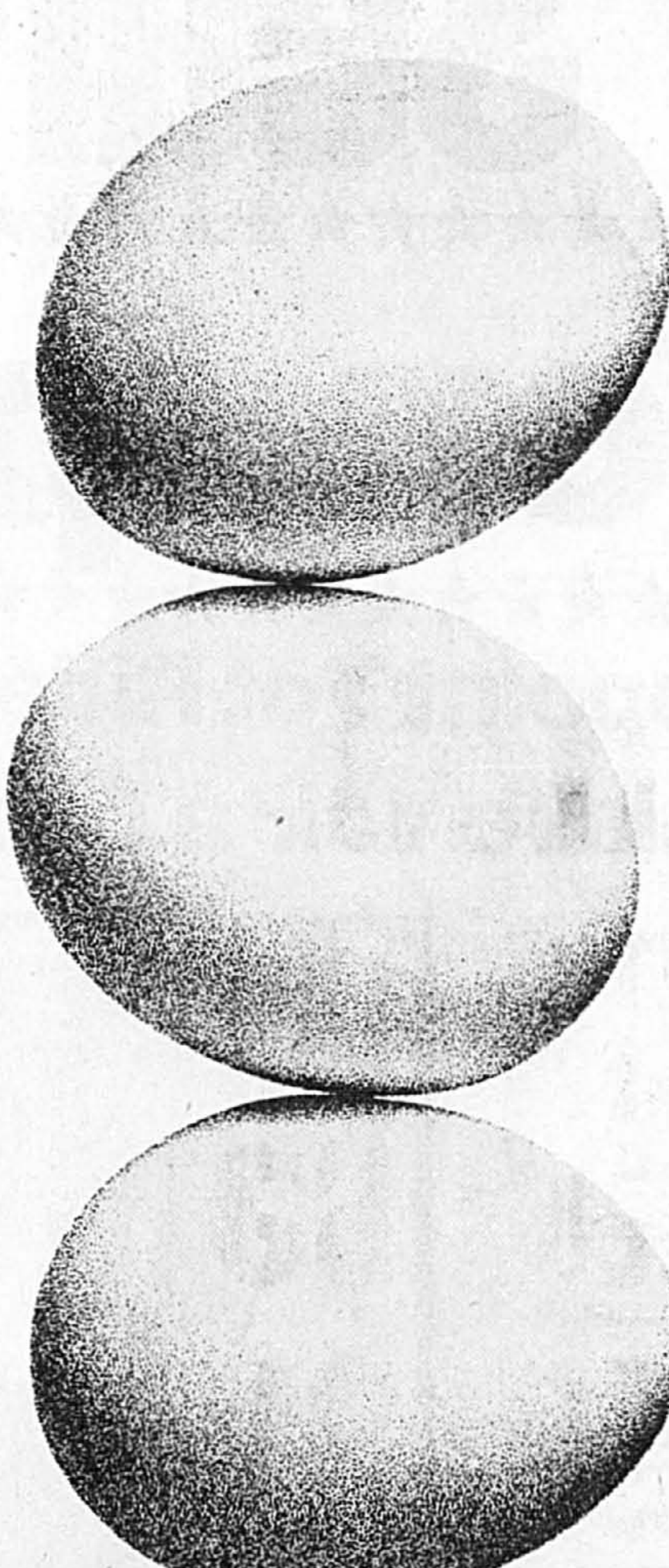
Car l'Utah est le refuge des Mormons, dont l'un des préceptes est d'accepter tous les enfants que Dieu leur donne. Le problème, soutient la responsable du « planning familial », Marthe Dynner, c'est que les gens n'ont pas encore décidé de quelle façon ils intégreront et accepteront tout ce monde.

L'Utah manque d'écoles et de débouchés pour ses diplômés. Entre 12 000 et 14 000 nouveaux élèves s'inscrivent à l'élémentaire chaque année. Quatre mille autres tentent de percer dans le milieu universitaire. Un professeur au high school peut facilement avoir à travailler avec 200 élèves chaque jour.

Les universités doivent refuser un grand nombre de candidatures, et il n'est pas question d'augmenter les taxes pour améliorer le système scolaire. L'équilibre budgétaire est fragile et des administrateurs ne se gênent pas pour dire qu'on sacrifie la qualité à la quantité présentement. A un point tel d'ailleurs, que l'avenir du système d'éducation de l'Etat repose sur l'implantation de cours que les jeunes pourront suivre à la maison ou dans des centres d'apprentissage par le biais d'audio-visuels et de programmes télévisés.

Le système des égouts à Salt Lake City doit être complètement repensé. Il ne suffit pas présentement et, par de fortes pluies, bien souvent, le trop plein est déversé dans la rivière Jordan. Ce problème doit être solutionné immédiatement, pas dans l'an 2000, disent les planificateurs.

Avec MIRACLE WHIP, les oeufs ont meilleur goût...



...à meilleur coût.

© 1983 Kraft Limitee

25¢ de rabais

à l'achat d'oeufs, si vous achetez également n'importe quel format de sauce à salade MIRACLE WHIP de KRAFT.

Au détaillant participant: Pour avoir remboursé la valeur de ce bon à votre client qui a acheté un des produits KRAFT désignés, Kraft Limitee, 8800, chemin Devonshire, Mont-Royal (Québec) H4P 2K9 vous remboursera la somme de 25¢ plus 8¢ pour frais de manutention. Un remboursement pour toute autre raison constitue une fraude. Sur demande, vous devez prouver l'achat de stocks suffisants des produits KRAFT visés par l'offre, pour justifier le nombre de bons remboursés. Ces bons ne seront acceptés que par l'intermédiaire des détaillants participants. Le client est tenu de payer la taxe de vente ou toute autre taxe semblable. Le bon est nul s'il est l'objet d'une interdiction, d'une restriction ou d'une taxe. Aux fins de remboursement, poster à Kraft Limitee, C.P. 3000, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3, valeur de rachat 1/20¢ par bon.

Cher consommateur: Faites rembourser ce bon rapidement chez le détaillant participant. Un seul remboursement de 25¢ par article. L'offre est valable au Canada seulement sur le produit KRAFT spécifié.

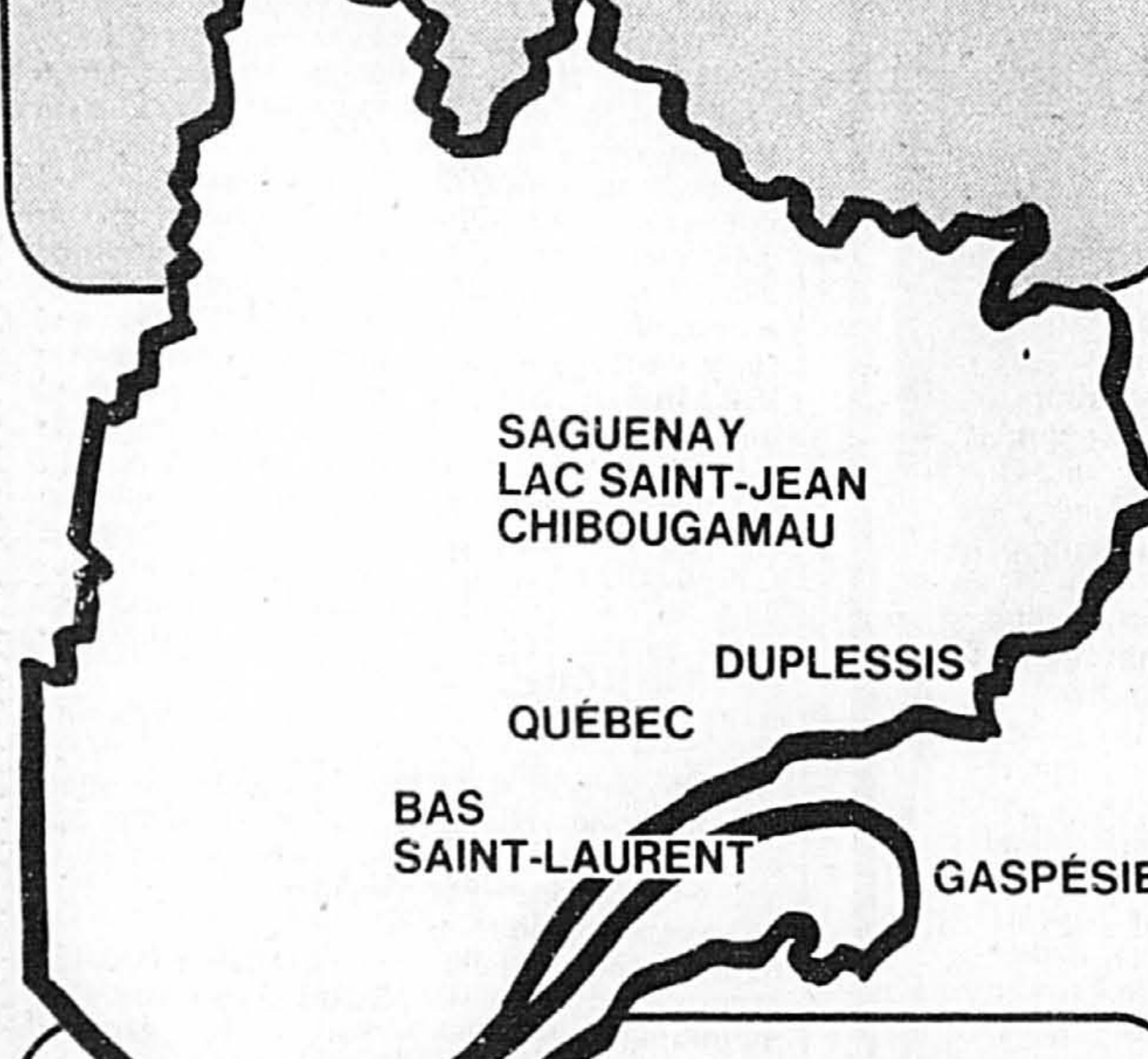


Tout est dans le goût.



Gilles Aubin et son fils Ousmane, photographiés lors de leur périple de 11,000 kilomètres dans le sud de l'Afrique, en 1980.

Cet été, gagner un week-end pour deux au Québec, c'est super!



Voilà les beaux coins de pays qui vous sont offerts (hébergement, repas, transport terrestre et aérien inclus). Vous n'avez qu'à faire parvenir le coupon de participation à l'adresse mentionnée ci-dessous. Ce coupon paraîtra tous les lundis, mercredis et vendredis dans LA PRESSE, du 13 juin au 5 août 83.

Les tirages des noms des 24 gagnants d'un week-end dans l'une des belles régions du Québec se feront dans le cadre de l'émission «Les pousseuses du matin» avec Jacques Proulx, de 5 h 15 à 8 h 45 sur les ondes de CKAC73, du 20 juin au 12 août 83.

Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à CKAC. La valeur totale des prix offerts est d'environ 18 500 \$.

Organisé par: **la presse**

CKAC 73 Québec

QUEBECAIR

Cet été, au Québec, c'est super!

Complétez ce coupon et retournez-le à:
«Cet été, au Québec, c'est super!»
CKAC73
Case postale 7474, Succursale A
Montréal, Québec
H3A 4A9

NOM _____

ADRESSE _____ APP. _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ No DE TÉLÉPHONE _____